



PROJET DE  
TERRITOIRE

DIAGNOSTIC Vendredi 19 janvier



## Table des matières

<b><u>UNE NOUVELLE GRILLE DE LECTURE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL</u></b> .....	4
Une grille d'analyse spécifique : l'analyse par les moteurs du développement.....	5
Le premier temps du développement territorial : la captation de revenus en provenance de l'extérieur.....	7
Le second temps du développement territorial : la redistribution des revenus captés sous la forme de dépenses de consommation .....	10
<b><u>LES MOTEURS DU DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE</u></b> .....	12
Structure des moteurs de développement du territoire : Les revenus captés.....	14
Structure des moteurs du développement du territoire : zoom sur les revenus résidentiels.....	15
Analyse détaillée des revenus « pendulaires » : captation et évasion de masse salariale.....	17
Les effets de la consommation locale sur l'emploi.....	18
<b><u>DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE</u></b> .....	19
Dynamique de l'emploi par sphères productive et présenteielle.....	20
Capacité de résilience du tissu productif depuis la grande récession en 2008.....	21
Les déterminants du comportement du tissu productif depuis l'entrée en vigueur de la « Grande récession » : effet de structure ou effet local ? .....	22
La structure de spécialisation économique du tissu productif.....	23
<b><u>LE NIVEAU DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DU TERRITOIRE</u></b> .....	25
Evolution de la population sur le territoire.....	26
La précarité de l'emploi dans le territoire.....	27
Analyse synthétique du fonctionnement du marché du travail local.....	28
Mise en perspective du taux de pauvreté par classes d'âge en 2022.....	29
Evolution de la population de plus de 15 ans non scolarisé par diplôme entre 2014 et 2020.....	30
<b><u>SITUATION ENVIRONNEMENTALE</u></b> .....	31
La consommation énergétique du territoire.....	32



Réseaux &  
Territoires

La Facture énergétique nette.....	33
Les émissions de gaz à effet de serre : une approximation du niveau de pression sur l'environnement.....	34
<b>ANNEXES.</b> ....	36
Annexe1 – Compte rendu des réponses au questionnaire Google Form de Gérardmer Hautes-Vosges (123 réponses) .....	37
Annexe 2 – Analyse littérale des documents transmis par la Communauté de commune de Gérardmer Hautes-Vosges.....	43
Annexe 3 – Analyse statistique des données des participants identifiés dans les documents transmis.....	54

# UNE NOUVELLE GRILLE DE LECTURE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

*Regarder son territoire avec une nouvelle paire  
de lunettes !*

## Une grille d'analyse spécifique : l'analyse par les moteurs du développement

### Rappels conceptuels

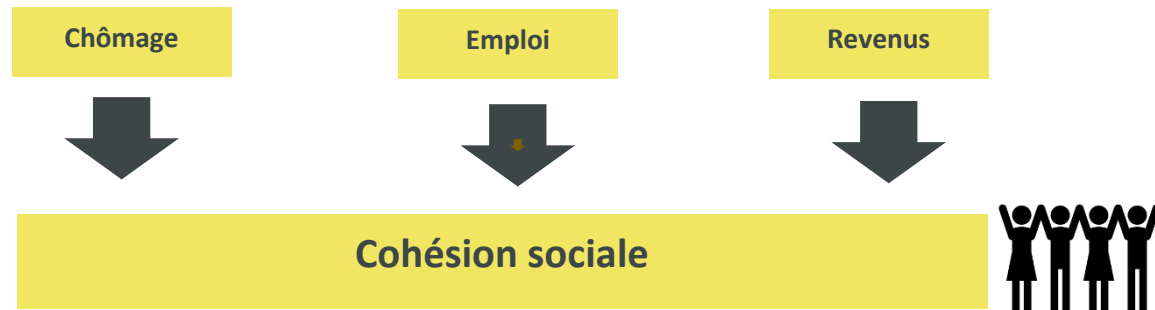
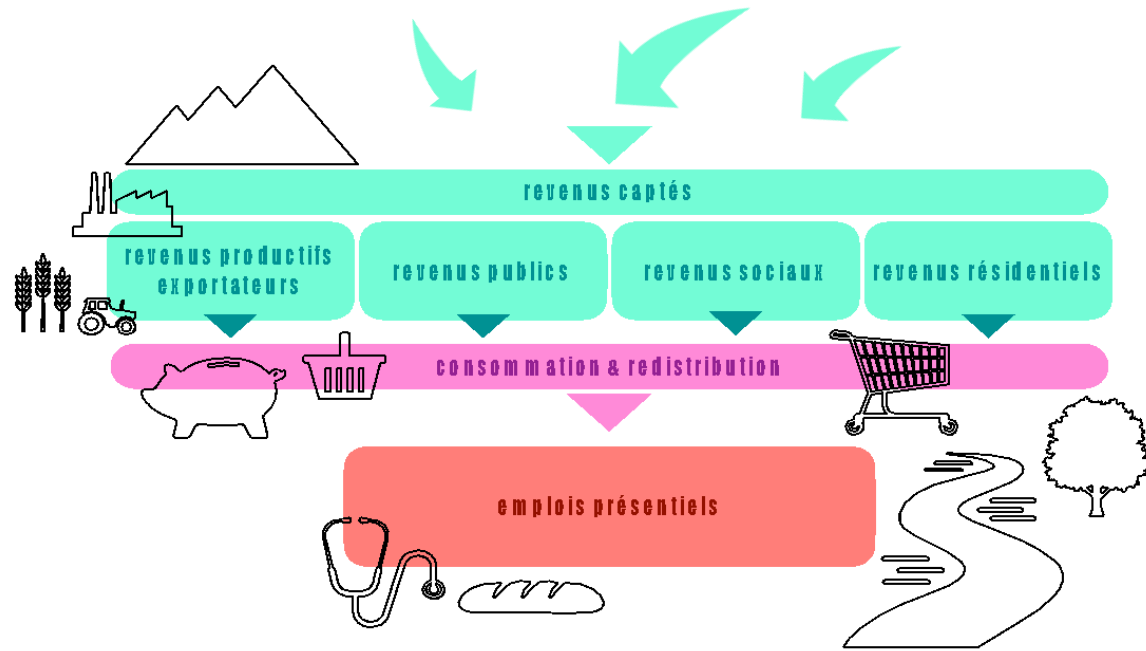
Depuis une vingtaine d'année, les travaux développés par le chercheur Laurent Davezies ont permis de démontrer que les mécanismes du développement territorial répondaient à des logiques radicalement différentes de celles observées au niveau macro-économique. Alors qu'à l'échelle des nations, la variable clef du développement demeure le PIB, c'est-à-dire la création de richesses, au niveau local, c'est le revenu qui demeure la pierre angulaire. La relation croissance du PIB - croissance de l'emploi - réduction du chômage et de la pauvreté qui s'opère assez mécaniquement à l'échelle des nations n'est pas nécessairement opératoire à des échelles géographiques plus fines. Il est effectivement assez fréquent d'observer des territoires bénéficiant d'une forte croissance de leur PIB et de l'emploi pâtir d'une détérioration manifeste de leur niveau de cohésion sociale. En d'autres termes, au niveau territorial, et pour reprendre le titre d'une étude réalisée par le chercheur sur le cas francilien, **croissance ne signifie pas nécessairement développement.**

En effet, **le niveau de développement d'un territoire dépend en réalité bien plus de sa capacité à capter de la richesse (revenu) qu'à seulement en produire (PIB).** Or les modalités de captation du revenu ne se limitent pas à la seule exportation de biens et de services par son système productif compétitif. Mais font aussi appel à de puissants mécanismes redistributifs, tant publics que privés, qui n'ont rien à voir justement avec ses capacités productives. Laurent Davezies a classé ces mécanismes en trois composantes : l'économie résidentielle, l'économie publique et les transferts sociaux.

En substance, il convient donc de retenir que le développement des territoires s'opère en deux temps (cf. le schéma ci-dessous). Dans un premier temps, en fonction de leur capacité à **capter des revenus à l'extérieur de leurs "frontières". Puis, dans un second temps, en fonction de leur aptitude à redistribuer ces revenus sous la forme de dépenses de consommation courante dans leur économie locale pour stimuler leur économie présentielle.**

## Regarder son territoire avec une nouvelle paire de lunettes !

Le schéma ci-dessous illustre la façon dont les différents revenus captés sont consommés et redistribués dans l'économie du territoire. Il nous offre ainsi une visualisation claire et informative du processus de redistribution.



## Le premier temps du développement territorial : la captation de revenus en provenance de l'extérieur

Laurent Davezies identifie quatre grands types de revenus captés en provenance de l'extérieur :

- les revenus productifs exportateurs ;
- les revenus publics ;
- les revenus sociaux ;
- les revenus résidentiels.

### Les revenus productifs exportateurs : composante « mondialisée » des économies locales

Les revenus productifs exportateurs se composent **des salaires, bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices non commerciaux et agricoles détenus par les actifs qui résident sur un territoire et y travaillent dans des secteurs d'activité "exportateurs"**, c'est-à-dire qui ont pour vocation de produire des biens et des services vendus à l'extérieur de celui-ci. Le choix de localisation des entreprises de ces secteurs d'activité est généralement plutôt guidé par la nécessité d'améliorer, dans une logique d'optimisation de l'offre, leur capacité de production. La qualité de la main d'œuvre, le coût du foncier et de l'immobilier, la pression fiscale, la densité du tissu industriel local peuvent constituer à ce titre des variables à forte influence. Les entreprises de ces secteurs exposent plus lourdement les territoires aux risques de délocalisation que les entreprises des secteurs d'activité de proximité.

Cette composante des systèmes socio-économiques territoriaux s'apparente à la composante « mondialisée » et la plus compétitive des économies locales. Elle demeure pour cette raison-là plus exposée aux aléas économiques conjoncturels et aux mouvements de restructuration. Elle est de surcroît celle qui conditionne l'existence des trois autres types de revenus : sans croissance et création de valeur ajoutée dans les secteurs productifs concurrentiels et exportateurs, c'est effectivement tout l'équilibre du système national de redistribution interterritoriale de richesses qui serait mis en péril.

### Les revenus publics : un amortisseur de choc économique

Les revenus publics se composent **des salaires des actifs résidant sur le territoire et travaillant dans les fonctions publiques d'État, Territoriale et Hospitalière**. Assez peu sensible aux aléas économiques, les revenus publics constituaient avant la crise des dettes souveraines (2011) un véritable amortisseur de choc pour les territoires en temps de crise. Il semble que depuis cette crise, cette fonction ait été altérée avec la détérioration des finances publiques. La stabilité des revenus publics devrait être largement remise en question dans les années à venir en raison de la volonté affichée par nos gouvernants de réduire la dépense publique avec pour objectif de réduire le poids de la dette (on citera à titre d'exemple les fermetures de caserne qui ont pu avoir un impact significatif sur la trajectoire de développement de certains territoires). Dans l'ensemble et pour le moment, la géographie des revenus publics tend plutôt à suivre celle de la densité de population et demeure relativement homogène.

### Les revenus sociaux : un vecteur implicite de réduction des disparités spatiales

Les revenus sociaux (hors pensions de retraite qui sont intégrées dans les revenus résidentiels) se composent des différents types de prestations sociales (ou transferts sociaux). Dans cette approche, nous comptabilisons les transferts versés en espèces à des individus ou à des familles. Ces transferts ont pour vocation de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques. Outre la vieillesse et la survie (intégrée dans les revenus résidentiels), elles sont associées à cinq grandes catégories de risques :

- la santé (prise en charge totale ou partielle de frais liés à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail et aux maladies professionnelles)
- la maternité-famille (prestations liées à la maternité, allocations familiales, aides pour la garde d'enfants) ;
- la perte d'emploi (indemnisation du chômage) et les difficultés d'insertion ou de réinsertion professionnelle ;
- les difficultés de logement (aides au logement) ;
- la pauvreté et l'exclusion sociale (minimas sociaux : revenu minimum d'insertion - RSA, minimum vieillesse, etc.).

Les transferts sociaux assurent une fonction explicite de réduction des inégalités sociales et implicite de réduction des disparités territoriales. En général, mais sans que cela soit strictement mécanique, plus leur part est élevée dans l'ensemble des revenus captés par les territoires, plus cela signifie que les problèmes sociaux rencontrés y sont aigus.

### Les revenus résidentiels : moteurs majeurs des économies locales

Les revenus résidentiels se composent **des pensions de retraite, des dépenses touristiques marchandes et non marchandes (liées à la présence de résidents secondaires), des revenus mobiliers et fonciers liés à la présence de leurs titulaires et des revenus dont bénéficient les actifs qui résident sur le territoire mais travaillent ailleurs**, appelés revenus « pendulaires » ou « dortoirs » (qui intègrent les revenus transfrontaliers). Le niveau et la dynamique des revenus résidentiels dépendent très largement du cadre des territoires (qualité du cadre de vie, ensoleillement, proximité de la mer ou de la montagne...).

Au même titre que les revenus publics, les revenus résidentiels dépendent de puissants mécanismes de redistribution interterritoriaux. Pour les pensions de retraite, il s'agit d'un double mécanisme redistributif à la fois intergénérationnel (conforme à notre système de répartition : les actifs paient pour les « anciens ») et géographique (par exemple, un actif ayant travaillé toute sa vie à Lille et qui s'installe pour sa retraite dans le sud de la France). Pour les dépenses touristiques, il s'agit d'un mécanisme de transfert géographique lié au fait que des individus dépensent à un moment donné dans l'année une partie de leurs revenus sur un territoire où ni ils ne résident, ni ils ne travaillent. Quant aux revenus « pendulaires », ils sont liés aux migrations domicile-travail quotidiennes des actifs qui résident et travaillent sur un territoire différent.

## Le second temps du développement territorial : la redistribution des revenus captés sous la forme de dépenses de consommation

Le second temps du développement des territoires, à savoir la redistribution des revenus dans le circuit économique local sous la forme de dépenses de consommation courante, constitue un moment tout aussi décisif que celui de la captation. Décisif car c'est ce processus qui permet le développement de l'économie présentielle, principale pourvoyeuse d'emplois aujourd'hui dans les territoires (65 % de l'emploi en moyenne).

Économie de production au même titre que l'économie productive exportatrice génératrice des revenus du même nom, les secteurs d'activité qui composent l'économie présentielle demeurent relativement peu concurrentiels et exposés aux aléas conjoncturels (les macro-économistes nomment l'économie de proximité le secteur abrité). Tournés exclusivement vers la satisfaction des besoins des populations présentes, ces secteurs d'activité se localisent sur les territoires largement plus pour vendre que pour produire.

Bien que demeurant une véritable économie de production, le niveau de développement de l'économie présentielle dépend préférentiellement de la propension à consommer localement des populations résidentes (actives et inactives) et des populations ponctuelles (touristes et résidents secondaires...), que l'on peut regrouper sous le terme générique de population présente, c'est à dire du niveau de redistribution des différents revenus captés par le territoire en provenance de l'extérieur. On peut ainsi considérer, de manière imagée, que les revenus productifs exportateurs, les revenus publics, résidentiels et sociaux constituent le « carburant » potentiel, car sous réserve qu'ils soient bien dépensés là où ils sont détenus, de l'économie présentiels.

L'économie présentielle présente un certain nombre d'avantages. Moins concentrée géographiquement que les secteurs d'activité productifs exportateurs, ses secteurs d'activité se localisent plutôt en fonction de la densité présentielle et se répartissent de manière relativement homogène sur le territoire national. Peu soumis aux risques de délocalisation, ils exposent moins les territoires à des chocs brutaux de réduction d'emplois. De surcroît, les compétences requises par ses secteurs d'activité font appel à un très large spectre de qualifications (allant du boulanger au médecin en passant par le chauffeur de taxi, l'artisan couvreur ou le pâtissier...). Ils demeurent ainsi beaucoup plus ouverts aux populations peu et pas qualifiées que les secteurs d'activité productifs exportateurs.

L'économie présentielle ne présente évidemment pas que des vertus. Bien plus que pour les secteurs d'activité exportateurs, les secteurs d'activité qui la composent ont tendance à offrir des emplois à faibles niveaux de rémunération et/ou à statut précaire (temps partiel, CDD, emploi saisonnier). Si son dynamisme peut exercer une influence tout à fait positive sur le niveau de chômage, il peut également avoir un effet assez néfaste sur celui de la qualité de l'emploi et donc le niveau de précarité des actifs.

La prolifération sémantique qui a succédé aux travaux de Laurent Davezies a généré et génère encore de nombreuses confusions qui peuvent avoir une incidence directe dans la compréhension des phénomènes et indirecte sur les choix opérationnels de l'acteur public. Il est pour ce motif impératif de revenir sur quelques définitions et d'avoir l'esprit bien au clair sur ces questions.

### ➤ **Éclaircissement sémantique**

#### ***Économie résidentielle :***

- **Définition** : l'économie résidentielle est une économie de flux qui se compose **de différents types de revenu** qui viennent de l'extérieur (pensions de retraite, dépenses touristiques, revenus fonciers et « revenus dortoir », cf. supra)
- **Ressort** : le développement de l'économie résidentielle dépend principalement du niveau d'aménité des territoires (ensoleillement, qualité environnementale, cadre de vie...)

#### ***Économie domestique (Davezies) = Économie/Sphère présente (Insee) = Économie de proximité (Rhône Alpes) :***

- **Définition** : ces trois notions regroupent strictement la même chose, à savoir les secteurs d'activité dont le développement ne dépend que de la consommation locale (par opposition aux secteurs d'activité de la Base productive exportatrice)
- **Ressort** : la propension à consommer localement des population présentes, en d'autres termes, la propension à redistribuer dans l'économie locale les différents types de revenus captés

### ➤ **Ce qu'il faut absolument intégrer => Un territoire se développe en deux temps :**

- **Temps 1** : en fonction de sa capacité à capter de la richesse en provenance de l'extérieur
- **Temps 2** : en fonction de sa capacité à redistribuer la richesse captée dans les circuits économiques locaux (économie de proximité)

### ➤ **Ce qu'il ne faut PAS croire :**

- L'économie résidentielle et l'économie présente sont des notions qui renvoient à la même chose
- Seule l'économie résidentielle stimule l'économie présente. Effectivement, même les transferts sociaux, comme des indemnités chômage, lorsqu'ils sont dépensés sur un territoire par leur titulaire pour acheter le pain ou le journal, contribuent à alimenter l'économie présente

# LES MOTEURS DU DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

*Une analyse du modèle de  
développement*

## Une nouvelle mécanique territoriale

Plusieurs changements majeurs ont contribué à produire cette déconnexion et à transformer la « mécanique territoriale »



### Socialisation de l'économie

Les dépenses de  
protection sociale passent  
de 14,3% en 1959 à 34,1  
% en 2016



### Montée en puissance de l'emploi public

+ 20 pts depuis 1996



### La mobilité s'accroît

La distance domicile - travail de 5  
km en 1960 à 45 km aujourd'hui



### La société vieillit

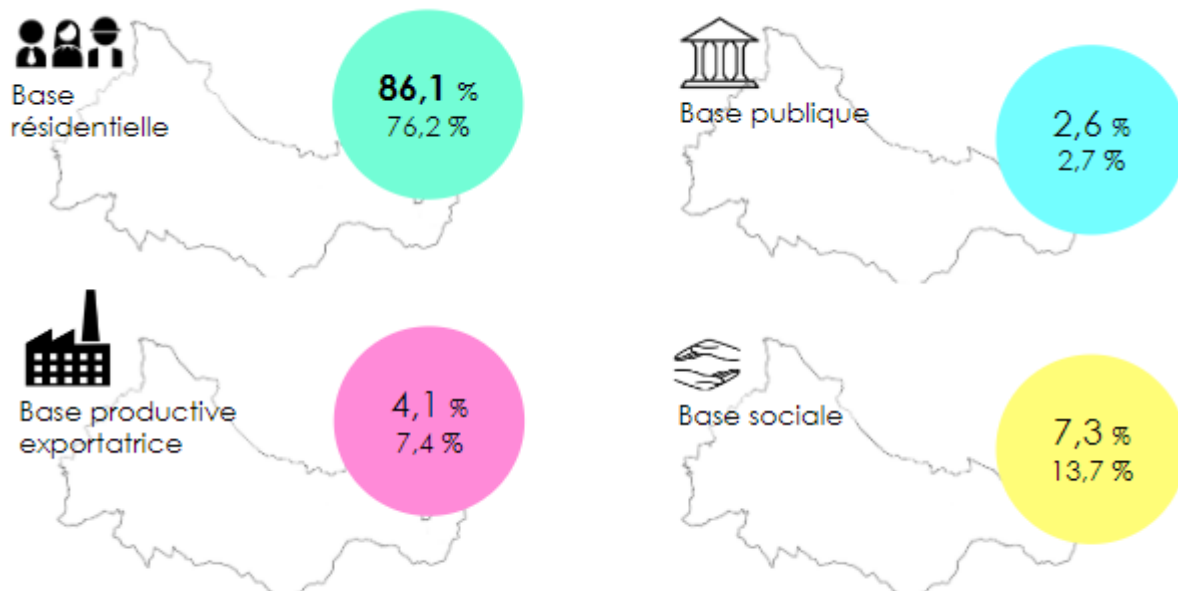
4,1 millions en 1975 à  
13,6 millions en 2015



### Société du temps libre

On travaillait 3 000 h / an en 1830  
contre 1 600 en 2000 !

## Structure des moteurs de développement du territoire : Les revenus captés



Source de 2019 : Estimations Six d'après Insee (DADS, Recensement, CLAP), Ministère du Tourisme, Direction Générale des Impôts

Alors que de plus en plus de communes ferment leurs urgences de nuit, les habitants de la CCGHV s'inquiètent pour leur territoire, comme en témoignent ces extraits tirés du Google Form réalisé par Gérardmer Hautes-Vosges en décembre 2023/Janvier 2024) :

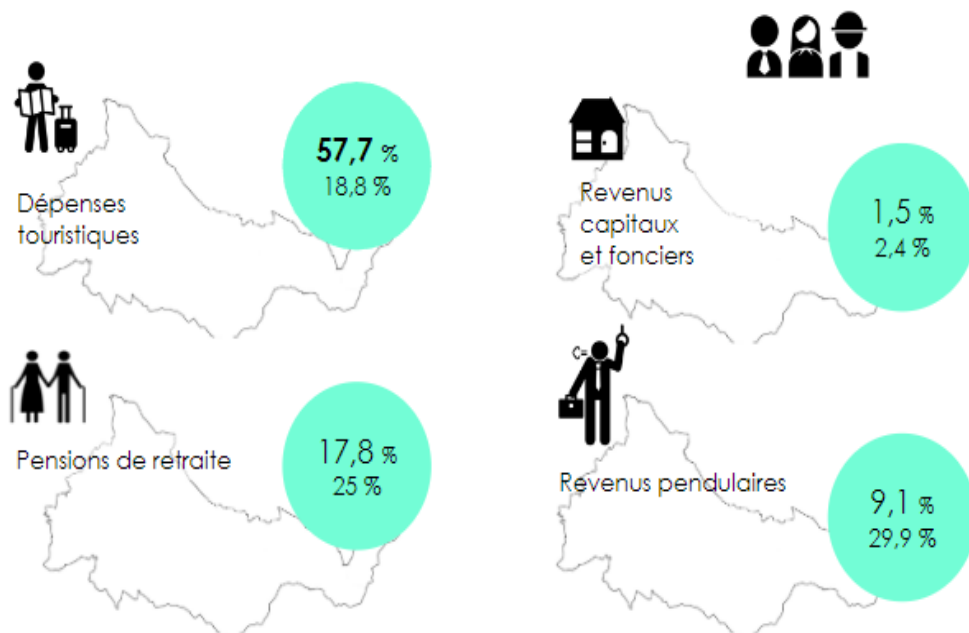
- Il faut maintenir les hôpitaux avec les urgences.
- Maintenir les hôpitaux et les écoles
- Les habitants des vallées sont-ils condamnés à renoncer aux soins ?

Les revenus captés de dépenses publiques sont au niveau de la moyenne captée par les communautés de communes françaises. Si le territoire ferme ses services hospitaliers, la perte de revenus induit impactera cet amortisseur de crise important.

L'analyse de la structure des moteurs du développement du territoire révèle :

- une sous-représentation substantielle des revenus productifs exportateurs dans l'ensemble des revenus captés au regard de la moyenne des communautés de communes françaises.
- une très légère sous-représentation des revenus publics au regard de la moyenne des revenus captés par les communautés de communes de France. Ce qui place le territoire à un niveau presque équivalent.
- une sous-représentation des transferts sociaux qui suggère en première analyse d'un moindre recours aux aides sociales, au regard de la moyenne des communautés de communes françaises.
- une sur-représentation des revenus résidentiels, qui nécessitent d'être regardés plus en détail.

## Structure des moteurs du développement du territoire : zoom sur les revenus résidentiels



Source de 2019 : Estimations Six d'après Insee (DADS, Recensement, CLAP), Ministère du Tourisme, Direction Générale des Impôts

Le Pays de la Déodatie et le Pays de Remiremont avaient lancé en 2022, une étude sur la gestion de la fréquentation touristique des sites naturels des territoires. Le but étant d'organiser la fréquentation, de préserver l'attractivité, les richesses patrimoniales et environnementales de ces sites. Pour cela, les PETR du Pays de Remiremont et de ses vallées et celui de la Déodatie ont mis en place des compteurs de fréquentation sur des sites à enjeu pour permettre de disposer d'éléments éclairants dans l'objectif de proposer des solutions adaptées. Le but est de créer un équilibre entre promotion touristique d'un lieu et protection de ce lieu du tourisme de masse et des dégâts de l'Homme.

Il en est ressorti plusieurs pistes de solutions/ idées comme :

- Sensibiliser les touristes via des QR code à chaque site naturel, à la fragilité du lieu.
- Informer la population et les touristes via des bulletins de santé environnementales et de prévision de fréquentation.
- Présenter d'une manière différentes les sites naturels sur les réseaux sociaux.
- Promouvoir des offres responsables...

La sur-représentation des revenus résidentiels captés à l'échelle de la Communauté de communes Gérardmer Hautes-Vosges s'explique par la sur-captation de revenus issus des dépenses touristiques dans le territoire. Ainsi, 57,7% des revenus captés par Gérardmer Hautes-Vosges sont issus des dépenses touristiques là ou elles représentent 18,8% des revenus captés en moyenne par les communautés de communes de France.

A contrario on constate que les trois autres ensembles de revenus résidentiels sont en dessous des moyennes des communautés de communes françaises.

Les revenus pendulaires, sont ceux d'une part de la population qui habite et déclare ses revenus sur le territoire, et travail à l'extérieur. Leur captation à l'échelle de la Communauté de communes Gérardmer Hautes-Vosges au regard de la moyenne (9,1% des revenus captés) est très en deçà du niveau de captation moyen des communautés de communes en France (29,9%).

Comment se ressent aujourd'hui, cette dynamique des revenus touristiques dans le territoire ?

Témoignages extraits du Google Form réalisé par Gérardmer Hautes-Vosges en décembre 2023/ Janvier 2024 :

- Je souhaiterai moins d'envahissement touristique !!!
- Il faut trouver un juste milieu entre habitat et tourisme.
- Il faut arrêter de ne faire qu'en fonction des touristes et privilégier les habitants.
- Mettons en place des moyens pour plus de civilité entre nous (Touristes et Géromois)

### Qu'est qu'un modèle de développement territorial ?

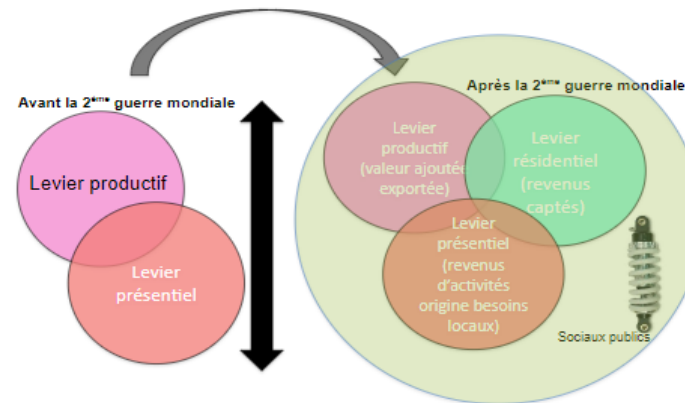
L'observation de la structure des moteurs du développement – c'est à dire du poids relatif de leurs différents revenus captés – permet d'appréhender leurs modalités de fonctionnement macro-économique en termes de modèle de développement.

L'identification des modèles de développement des territoires s'effectue en fonction du niveau de surreprésentation de tel et/ou tel type de revenus dans le processus de captation de richesses au regard d'une moyenne de « référence ». Par exemple, une communauté d'agglomération de la région marquée par une surreprésentation de ses revenus « pendulaires » au regard de la moyenne de l'ensemble des communautés d'agglomération françaises présentera un modèle de développement dit « pendulaire ». Pour une communauté de communes présentant une double surreprésentation de ses revenus productifs exportateurs et sociaux au regard de la moyenne des communautés de communes françaises, on dira que son modèle de développement est « productif-social » ...

Bien qu'en apparence relativement technique, voire jargonante, (cf. l'intitulé à rallonge de certains modèles) et bâtie sur un certain nombre de conventions, cette approche présente l'avantage de proposer :

- une représentation synthétique et immédiate du fonctionnement macro-économique local des territoires ;
- une vision transversale et systémique de leur fonctionnement qui dépasse l'approche sectorielle classique de type agriculture – industrie – service ;
- un schéma d'analyse propice au déploiement d'une réflexion prospective permettant d'appréhender les évolutions probables du territoire à moyen terme grâce aux éléments de connaissance dont on dispose sur le comportement général des modèles de développement territoriaux.

Connaître le modèle de développement de son territoire permet ainsi d'identifier de manière très efficace les grands enjeux qui l'affectent et de poser les bases d'une réflexion stratégique de premier niveau. Au-delà, ce type d'approche permet également de créer un langage commun et partagé propice à l'émergence d'un climat consensuel au sein d'un système local d'acteurs qui rend plus aisé le passage de la réflexion à l'action.



Source : Vincent Pacini

L'analyse des moteurs du développement de Gérardmer Hautes-Vosges fait apparaître un modèle de développement « Résidentiel-Touristique ».

Ce modèle met en perspective qu'à l'échelle de Gérardmer Hautes-Vosges, un seul des quatre moteurs de captation de revenus capte plus que les moyennes de captation dans les communautés de communes de France. Il s'agit du moteur résidentiel dont les ressources proviennent de populations en résidences dans le territoire.

Cette fragilité du modèle est renforcée du fait qu'au sein du moteur résidentiel seul les revenus issus des dépenses touristiques dans le territoire sont supérieurs à la moyenne de captation des revenus dans les communautés de communes en France.

## Analyse détaillée des revenus « pendulaires » : captation et évation de masse salariale

### Pourquoi recourir à l'analyse des transferts de masse salariale liés aux pratiques pendulaires des actifs en emploi ?

Pour au moins trois raisons essentielles :

- Parce que d'une part, les transferts de masse salariale liés aux pratiques pendulaires des actifs prennent une large part dans le processus de construction de la richesse des territoires ;
- D'autre part, parce qu'ils jouent un rôle pivot en matière de solidarité territoriale ;
- Enfin, parce que leurs rôles, pourtant essentiels pour le bon fonctionnement de nos territoires, demeurent trop largement méconnus des acteurs publics territoriaux.

Précision : les transferts évalués ici sont uniquement franco-français. Ils ne tiennent pas compte, contrairement aux revenus « pendulaires » évalués plus haut, des revenus transfrontaliers.

### Captation et évation de masse salariale (nette) liées aux pratiques pendulaires des actifs en emploi du territoire (en millions d'€)

	Évasion (-)	Captation (+)	Solde
Communauté de communes de Gérardmer Hautes-Vosges	57,1	49,9	-7,2

### Liste des intercommunalités avec lesquelles le territoire enregistre les transferts de masse salariale (en millions d'€) les plus significatifs

	Evasion en direction de ...		Captation en provenance de ...
CA d'Épinal	10 089 348	CC des Hautes Vosges	14 592 923
CA de Saint-Dié-des-Vosges	9 734 050	CA de Saint-Dié-des-Vosges	13 139 258
CC de la Porte des Vosges Méridionales	5 741 037	CC Bruyères-Vallons des Vosges	8 374 497
CC des Hautes Vosges	4 476 817	CC de la Porte des Vosges Méridionales	6 138 285
CC Bruyères-Vallons des Vosges	4 031 593	CA d'Épinal	5 645 624
Metz Métropole	1 632 111	CC des Ballons des Hautes-Vosges	997 065
EPT - Ville de Paris	1 036 254	CC de la Région de Rambervillers	447 397
CC des Ballons des Hautes-Vosges	673 688	EPT - Paris Ouest la Défense	404 757
...	<b>49 861 516</b>	...	<b>57 092 675</b>
CC Gérardmer Hautes Vosges	52 505 095	CC Gérardmer Hautes Vosges	52 505 095

\*CA = Communauté d'agglomération

L'analyse des transferts de masse salariale liés aux mouvements pendulaires domicile-travail indique que le territoire de la Communauté de communes :

- redistribue 57,1 millions d'euros de masse salariale parce qu'une partie de ses emplois est occupée par des actifs qui résident hors de ses limites administratives ;
- capte 49,9 millions d'euros de masse salariale liés à des actifs qui résident dans ses limites administratives et travaillent en dehors ;
- soit un solde négatif de 7,2 millions d'euros.

Ces transferts s'organisent préférentiellement :

- pour la captation : en provenance des CA d'Épinal et de Saint-Dié-Des-Vosges et dans une moindre mesure de la CC de la Porte des Vosges Méridionales ;
- pour l'évasion : en direction de la CC des Hautes-Vosges et de la CA de Saint-Dié-Des-Vosges.

Le territoire tire ainsi plus de revenus de la CA d'Épinal, qu'il ne s'en évade de son territoire vers cette même agglomération (avec un solde de + 4,4 millions d'€ de masse salariale nette) mais perd plus de 3,4 millions d'€ de ses échanges avec Saint-Dié-Des-Vosges.

*Selon le cahier des clauses techniques particulières transmis par la CCGHV, la population se déplace régulièrement vers les grandes agglomérations comme Colmar ou Épinal. La population est donc dépendante de la voiture en raison du territoire montagneux. Au-delà du problème de mobilité, on pose le problème au niveau durable et écologique, qui ne fait qu'accroître la nécessité de revoir les moyens de déplacements du territoire.*

## Les effets de la consommation locale sur l'emploi

Une fois précisée les modalités de captation de revenu du territoire, nous pouvons porter le regard sur, la redistribution des revenus captés dans l'économie locale et ses effets sur l'économie présente.

### Analyse du fonctionnement du système de consommation du territoire (2019)

	Captation de revenu / habitant	Propension locale à consommer	Densité en emplois présents
Gérardmer Hautes Vosges	38 837	244 264	15,9
CC françaises (hors dom)	20 936	232 945	9,0

Source : D'après Insee (DADS, Recensement, CLAF), Ministère du Tourisme, Direction Générale des Impôts

L'analyse des indicateurs relatifs aux effets de la consommation sur l'emploi présentiel indique :

- un potentiel de captation de revenus très supérieur à la moyenne observée dans les communautés de communes françaises. Gérardmer Hautes-Vosges dispose d'une ressource par habitant presque deux fois supérieure à celle de la moyenne des communautés de communes en France ;
- sa propension locale à consommer est légèrement moindre que celle de la moyenne des communautés de communes françaises, reflet d'une réelle faiblesse à réinjecter les revenus captés dans l'économie locale.
- une densité en emplois présents supérieure à la moyenne de celle des communautés de communes en France qui s'explique sans aucun doute par le potentiel de captation de revenus et pourrait être minorée par la moindre propension locale à consommer.

*En perspective avec les revenus pendulaires, on peut se demander : Si on pouvait mieux se déplacer au sein du territoire, la propension locale à consommer ne serait-elle pas meilleure ?*

*Extraits tirés du Google Form réalisé par Gérardmer-Hautes-Vosges en décembre 2023 :*

*En effet, à la question " Quels résultats, projets ou réalisations concrètes espérez-vous voir émerger de ce projet de territoire " la question de la mobilité est un sujet grandement mis en avant par les participants. La terme mobilité apparait plus de 120 fois sur 123 participations.*

- *Mise en place de nouvelles solutions de mobilité sur tout le territoire*
- *Il faut désenclaver pour des mobilités douces.*
- *Mettons en place un plan à la mobilité*

**Méthode : analyser les effets de la consommation sur les emplois présentsiels**

*Rappel : les emplois de proximité sont les emplois dont le dynamisme ne dépend que de la consommation locale. Ils appartiennent à des secteurs d'activité aussi divers que la boulangerie, la charcuterie, la santé (médecins généralistes ou spécialistes...), le taxi, le cinéma, la vente de vêtements au détail...*

*La problématique de la consommation, pourtant abondamment traitée à l'échelle macro-économique (tant par les experts que par les acteurs publics) est systématiquement mise de côté à l'échelon territorial. En dehors des enquêtes non systématiques réalisées par les Chambres de commerce, aucune statistique n'existe sur le sujet au niveau des territoires. Pour cette raison, nous sommes contraints d'élaborer nous-mêmes les indicateurs utiles à son traitement et à son analyse.*

Trois indicateurs ont pu être élaborés :

- le **potentiel de captation de richesses** : cet indicateur permet d'appréhender le degré d'attractivité d'un territoire à travers sa capacité à capter de la richesse à l'extérieur de son périmètre. Il est calculé en rapportant le volume total de revenus captés (revenus productifs exportateurs, revenus publics, revenus sociaux et revenus résidentiels) à la population résidente. Plus l'indicateur est important, plus cela signifie que le potentiel de captation est élevé ;

- **l'effet multiplicateur ou propension à consommer localement** : cet indicateur permet d'appréhender le degré de redistribution des revenus captés à l'extérieur d'un territoire dans son économie locale ; autrement dit la propension à consommer localement. Il est calculé en rapportant le volume total de revenus captés à l'extérieur (revenus productifs exportateurs, revenus publics, revenus sociaux et revenus résidentiels) au nombre d'emplois présentsiels. Exprimé en euros, l'effet multiplicateur peut se lire comme le volume de revenus captés nécessaire pour la création d'un emploi présentiel supplémentaire. Plus complexe dans sa lecture que l'indicateur précédent, il doit se lire « à l'envers » : plus il est élevé, plus cela signifie que la propension locale à consommer est faible et inversement ;

- le **taux de couverture en emplois présentsiels** : cet indicateur permet de mesurer la densité en emplois présentsiels sur un territoire donné. Il est calculé en rapportant le nombre d'emplois présentsiels à la population résidente.

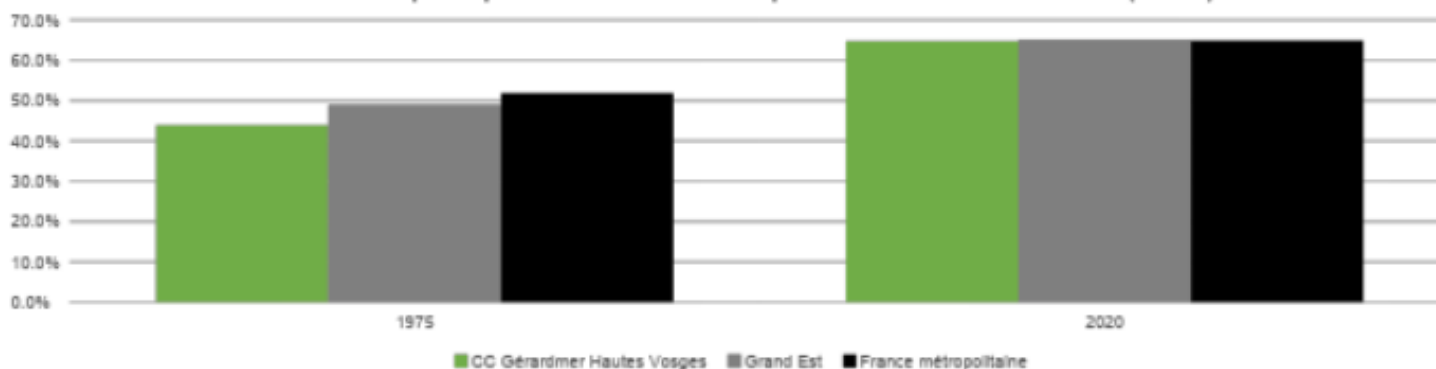
## PARTIE 2

# DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

*Structure de spécialisation  
et capacité de résilience du tissu productif*

## Dynamique de l'emploi par sphères productive et présenteielle

Part des emplois présentsiels dans l'emploi total en 1975 et 2020 (en %)



Source : INSEE

**Définition :** la partition de l'économie en deux sphères, présenteielle et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires. Les **activités présenteielles** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes sur le territoire. Les **activités productives** sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors du territoire et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Le profil du tissu économique local s'est profondément transformé depuis 1975 :

- Doté d'un profil économique industriel différenciant en 1975, le territoire se caractérise aujourd'hui par son orientation présenteielle ;
- Cette transformation économique locale sur le temps long résulte de l'effondrement des emplois productifs exportateurs liés à la désindustrialisation entre 1975 et 2020 et dans une moindre mesure à la baisse des emplois agricoles.
- De plus la création d'emplois présentsiels sur la période, a été moins intense qu'au niveau régional et national. Alors qu'à ces deux dernières échelles la dynamique de l'emploi présenteiel a largement compensé l'effondrement de l'emploi productif, ça n'a pas été la même chose à l'échelle de Gérardmer Hautes-Vosges ou en 2020, le territoire dispose de moins d'emplois qu'en 1975.

## Mise en perspective de l'évolution des emplois de la sphère productive et présenteielle entre 1975 et 2020

	Evolution sphère productive exportatrice		Evolution sphère présenteielle		Evolution emploi total	
	Evolution absolue	Evolution relative (%)	Evolution absolue	Evolution relative (%)	Evolution absolue	Evolution relative (%)
Gérardmer Hautes Vosges	-1 660	-41,7%	1 138	36,5%	-522	-7,4%
Grand Est	-270 441	-27,1%	401 636	41,9%	131 195	6,7%
France métropolitaine	-727 919	-7,3%	6 318 944	58,4%	5 591 025	26,8%

Source : INSEE (Recensement de la population)

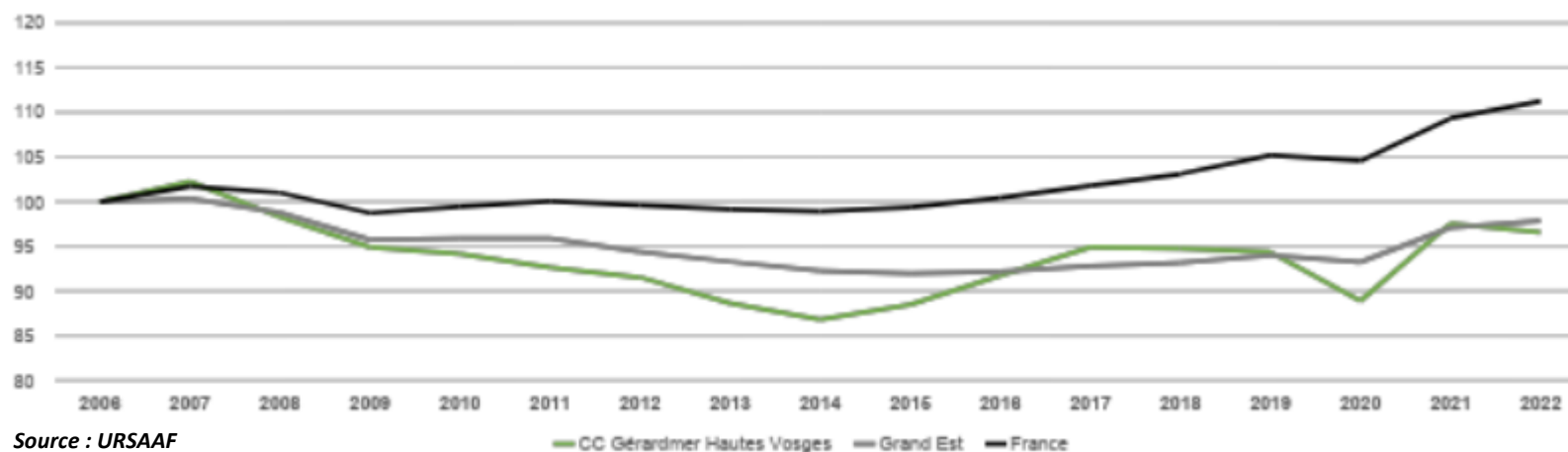
## Capacité de résilience du tissu productif depuis la « Grande récession » en 2008

La « Grande récession » a directement participé à la baisse des emplois constatée dans le périmètre de Gérardmer Hautes-Vosges lors de la période 1975-2020. Le nombre d'emploi salarié privé entre 2006 et 2022 a été au plus bas en 2014 et 2020. Sauf en 2007, sa dynamique est systématique inférieure à celle nationale. Elle est supérieure à celle de Grand Est en 2007, 2017-2019 et en 2021. En 2022, le nombre d'emploi salarié privé existant en 2006 n'était pas reconstitué à l'échelle de Gérardmer Hautes-Vosges.

De manière plus détaillée, s'observe qu' :

- entre 2007 et 2009, période de réduction brutale de l'emploi salarié privé en France liée au démarrage de la crise financière internationale, le territoire pâtit d'une baisse de ses effectifs salariés privés (-6,8 points) supérieure à celles observée au niveau national (-2,9 points) et régional.
- entre 2009 et 2012, période de rebond national et régional, l'emploi continue de diminuer à l'échelle de Gérardmer Hautes-Vosges (-3,16 points).
- entre 2012 et 2014, nouveau cycle récessif impulsé par la crise des dettes souveraines et qui s'est traduit au niveau macro-économique par une baisse importante de l'emploi, le territoire est très fortement impacté (-5,43 points), enregistrant une baisse de ses effectifs supérieure à celles observées tant au niveau régional que national (-1 point).
- entre 2014 et 2017, période de redémarrage macro-économique, le territoire profite d'une reprise de l'emploi supérieure aux moyennes observées au niveau régional (+ 9,2 points contre + 1,09 point), et national (+ 3,3 points). Il reste supérieur à la moyenne régionale jusqu'en 2019 inclus.
- En 2020 le territoire est très impacté par les effets de la pandémie Covid-19 (- 6,32 points), il repart de manière très dynamique en 2021 (+ 8,99 points) pour une nouvelle baisse de moindre intensité en 2022.

### Mise en perspective de l'évolution de l'emploi salarié privé du territoire avec les moyennes régionale et de Province entre 2006 et 2022



## Les déterminants du comportement du tissu productif depuis l'entrée en vigueur de la « Grande récession » : effet de structure ou effet local ?

### Définition : l'effet local

Il est possible de décomposer l'évolution de l'emploi à l'échelle des territoires en une composante structurelle et une composante locale.

La **composante structurelle ou effet de structure** renvoie aux effets générés par la structure de spécialisation du tissu économique sur ses performances en matière de création d'emplois. Un territoire spécialisé par exemple dans des secteurs d'activité peu porteurs sur le plan macro-économique aura une probabilité plus élevée a priori d'enregistrer des mauvaises performances de création d'emplois et inversement pour celui plutôt spécialisé dans des secteurs d'activité porteurs. L'effet de structure se calcule en imputant à chaque secteur d'activité des communautés l'évolution qu'il a connu au niveau national. Le résultat obtenu permet d'évaluer l'évolution de l'emploi qu'aurait dû enregistrer le territoire si tous ses secteurs d'activité s'étaient comportés comme au niveau national.

La **composante locale ou effet local** regroupe l'ensemble des effets liés aux spécificités du territoire. L'effet local se calcule par différence entre l'évolution réelle observée et l'effet structurel. Il est aussi appelé pour cette raison effet résiduel. De nombreux facteurs, difficilement quantifiables, se cachent derrière l'effet local, particulièrement les dynamiques de coopération ou de coordination entre acteurs économiques et acteurs institutionnels qui lorsqu'elles sont activées, peuvent favoriser comme l'ont montré Denis Carré et Nadine Levratto, l'émergence de véritables écosystèmes économiques territoriaux plus performants. Mais aussi le niveau de qualification de la population active, la présence de centres d'innovation, le niveau d'aménités... sont autant de facteurs explicatifs qui peuvent composer l'effet local.

Au-delà de la sensibilité du tissu productif d'un territoire aux cycles économiques, deux facteurs peuvent être mis en évidence pour expliquer ses performances de créations d'emploi : son orientation sectorielle (effet de structure) et ses ressources propres (effet local). Il apparaît à la lecture des données ci-dessous que l'orientation économique du tissu productif aurait pu constituer de l'emploi (39) dans la période 2007-2022. Son effet de structure indique que si ses secteurs d'activité s'étaient comportés comme au niveau national, l'évolution de l'emploi entre 2007 et 2022 aurait été de + 0,8 % contre - 5,6 % dans les faits. C'est donc du côté des spécificités locales, des caractéristiques propres au territoire qu'il faut plutôt chercher les raisons de sa sous performance. L'effet local est de fait très négatif (- 6,4 %), indiquant que le territoire a fait beaucoup moins bien que ce qui aurait pu être, compte tenu de sa structure de spécialisation.

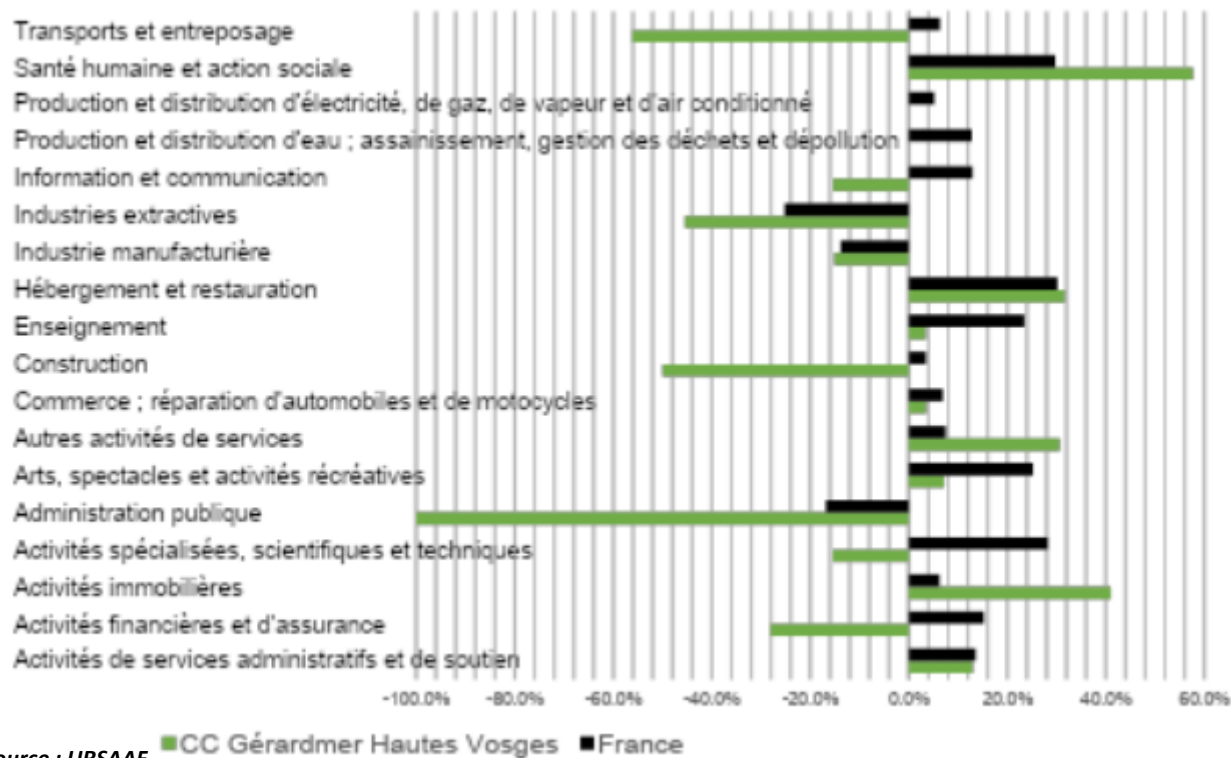
Si l'analyse quantitative ne permet pas d'identifier précisément ce qui se cache derrière l'effet local, il est possible qu'il soit lié, comme l'ont démontrées les études réalisées par les économistes Denis Carré et Nadine Levratto, à un déficit de coordination des acteurs économiques et institutionnels locaux et de mise en synergie et réseau des entreprises locales. Bien sûr, d'autres facteurs peuvent être déterminants tels qu'une fermeture d'entreprise, le niveau de qualification de la population... Il conviendra néanmoins d'explorer cette question avec les acteurs du territoire pour tenter de comprendre les raisons cet effet local négatif.

### Evaluation de la composante structurelle et locale de l'évolution de l'emploi salarié du privé du territoire entre 2007 et 2022 (en %)

	Evolution observée 2007-2022		Effet de structure 2007-2022		Effet local 2007-2022	
CC Gérardmer Hautes Vosges	-265	-5,6%	39	0,8%	-304	-6,4%

## La structure de spécialisation économique du tissu productif

### Évolution de l'emploi salarié privé par grands secteurs d'activité entre 2007 et 2022



L'analyse de l'évolution sectorielle du tissu productif local, entre 2007 et 2022, montre que quatre secteurs d'activités ont vu croître l'emploi salarié privé, davantage que la moyenne en France durant la même période :

- *Santé humaine et action sociale*, secteur d'activité qui s'est bien plus développé dans Gérardmer Hautes-Vosges (+ 105 emplois, soit une hausse de 57,7% ), qu'au niveau national ( + 29,7%).
- *Autres activités de services* qui regroupe des secteurs d'activité de services à la personne aussi variés que les secteurs de réparation (d'ordinateurs, de meubles...), de la blanchisserie, de la coiffure ou des soins de beauté, c'est-à-dire plutôt des services exclusivement portés par la consommation locale (+ 19 emplois, soit une hausse de 30,6%, contre seulement 7,5% au niveau national).
- *L'hébergement et la restauration*, s'est développé de manière légèrement supérieur (+ 220 emplois, soit + 31,7% ) qu'au niveau national (+ 30,2% ).

- *Les activités immobilières*, très fortement spécialisé localement et ce de manière assez stable ( + 16 emplois/ +41% à l'échelle de GHV, contre seulement + 6,2% au niveau national)

Huit secteurs sont en revanche en perte de vitesse. Parmi ces secteurs d'activité, quatre sont en baisse d'emplois de 50% et plus :

- Transport et entreposage qui connaît une baisse très importante de l'emploi dans le territoire (- 82 emplois) tandis que le contexte national reste positif.
- La construction avec également une baisse de plus de 50 % (soit – 271 emplois) ce qui peut constituer une surprise au regard de la croissance de plus de 40% du secteur immobilier (16 emplois supplémentaires).
- Activités financières et d'assurance, qui perd 25 emplois, soit plus de 28% de ses emplois salariés privés.
- Enfin, l'administration publique (organisation qui incarne une collectivité publique, soit un État, une collectivité territoriale, ou une organisation ou institution internationale). Ce secteur enregistre certes une baisse de l'emploi salarié privé de 100%, mais on constate que seul deux emplois étaient occupés.

*Extraits tirés du Google Form réalisé par Gérardmer Hautes-Vosges en décembre 2023/ janvier 2024 :*

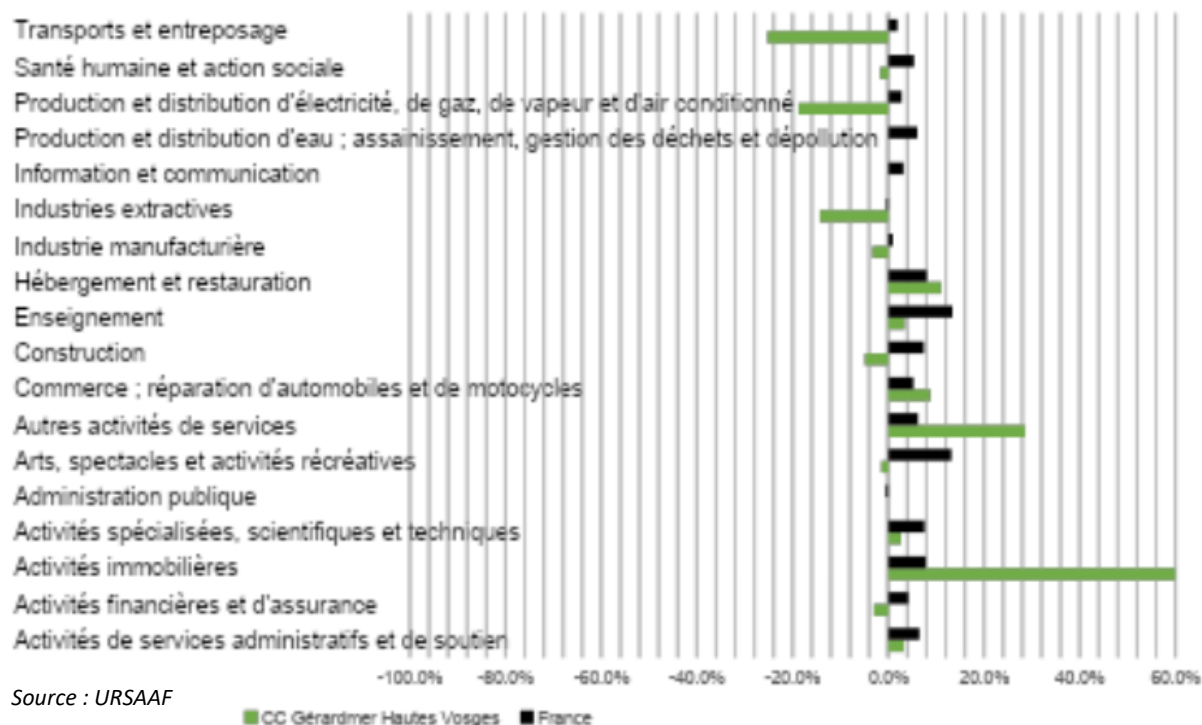
*Bien que le secteur de la santé ait connu une augmentation de l'emploi salarié privé, d'autres problèmes sont encore à régler. En effet selon les témoignages d'habitants de la Communauté de communes Gérardmer Hautes-Vosges, les délais de rendez-vous avec les médecins spécialisés sont bien trop longs.*

*Se remarque aussi une augmentation significative de l'emploi salarié privé immobilier dans l'activité immobilière (+16 emplois) mais une baisse significative du secteur de la construction (-271 emplois). L'explication se trouve peut-être dans le fait que les ventes et locations soient plus nombreuses que les constructions ou qu'elles rapportent nettement plus. Parmi les réactions des répondants au Google Form, nous retenons :*

- *Il faut privilégier l'habitat principal aux résidences secondaires!*
- *Il faut limiter les constructions touristiques qui dénaturent les paysages !!!*
- *Limitons les constructions à tout va...*
- *Il faut arrêter les constructions touristiques car dans un avenir proche il n'y aura plus que des personnes âgées...les écoles fermeront et les commerces ne fonctionneront plus qu'en période touristique...*

*Il ressort aussi du diagnostic territorial du pays de la déodatie qu'un nombre important de lits non marchands alimentent le tourisme sur le territoire: **les résidences secondaires et logements occasionnels représentent en 2015 36,3% des logements sur la CCHV, 15,8% sur la CCBVV et 13,1% sur la CASDD.** Le marché est donc sous pression face au nombre de touristes. Le trop grand nombre de résidences secondaires et le poids du tourisme impactent la politique de logement, le cadre de vie du territoire, et des paysages.*

## Zoom sur l'évolution de l'emploi salarié privé par grands secteurs d'activité entre 2019 et 2022



Sur la période 2019-2022, on constate que 4 secteurs d'activités évoluent de manière plus dynamique que la moyenne française :

- L'hébergement et la restauration : Quand bien même elle reste supérieure à la moyenne nationale, constat un ralentissement significatif lié sans aucun doute à la pandémie COVID 19 de 2020-2021.
- Le commerce - réparation d'automobiles et de motocycles : Ce secteur a été, à Gérardmer Hautes-Vosges, plus dynamique en matière de création d'emploi dans la période 2019-2022 que dans celle de 2007 à 2022.
- Autres activités de services : On constate une dynamique équivalente entre la période courte marqué par la pandémie et celle longue de 2007 à 2022.
- Les activités immobilières : Ce secteur connaît une véritable "explosion" peut-être liée à l'affluence

La période de crise liée à la pandémie du covid-19 a impacté négativement plusieurs secteurs du territoire :

- Les transports et l'entreposage où se confirme la tendance à la baisse des emplois déjà constatée pour la période 2007-2022.
- La santé humaine et action sociale. Alors que ce secteur voit son emploi croître considérablement dans GHV entre 2007 et 2022, la crise liée au COVID entraîne une baisse de l'emploi salarié privé à cette même échelle entre 2019 et 2022 tandis qu'une légère croissance persiste au niveau national.
- La production et distribution de gaz, d'électricité, de vapeur et d'air conditionné, connaît une baisse importante de l'emploi dans la période liée à la pandémie (-18,8%) dans un contexte national qui reste dans le positif.
- Les industries extractives et manufacturières connaissent une moindre diminution de leurs emplois durant la période COVID tandis qu'une tendance positive se lit tant pour l'une que pour l'autre au niveau national.
- La construction qui à l'inverse des données nationales perd de l'emploi dans GHV participant ainsi peut être à la dynamique des activités immobilières liées à un marché très en tension.
- Les arts spectacles et activités récréatives ou l'emploi diminue légèrement tandis qu'il augmente de près de 132 % en France
- Les activités financières et d'assurance ou l'emploi diminue tandis qu'il augmente en France.

## PARTIE 3

# LE NIVEAU DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DU TERRITOIRE

*Une approche synthétique*

## Evolution de la population sur le territoire

	1990	2020	1990-2020	
CC Gérardmer Hautes Vosges	15 550	14 233	-1 317	-8,5%
Grand Est	5 278 005	5 562 651	284 646	5,4%
France	58 040 659	67 162 154	9 121 495	15,7%

Source : INSEE

	Taux d'évolution annuel de la population due au solde migratoire apparent	Taux d'évolution annuel de la population due au solde naturel	Taux d'évolution annuel de la population
2014-2020	-0,2	-0,55	-0,75
2009-2014	-0,22	-0,52	-0,74

Source : INSEE

On constate une baisse de 8,5% de la population entre 1990 et 2020.

Cette évolution est liée, pour la période 2009-2020, à la combinaison d'un solde migratoire négatif et d'un solde naturel plus négatif encore.

*Selon "l'étude sur le besoin des jeunes de 16 à 30 ans", réalisé par l'URHAJ Grand Est, le vieillissement de la population et la mobilité vont de pairs. En effet, de moins en moins de jeunes peuvent faire leurs études ou travailler sur le territoire. Malgré le caractère touristique de la commune, le manque de transport en commun pose problème aux jeunes qui ne peuvent pas se déplacer de leur internats/logements à leurs travaux.*

*Extraits tirés du Google Form réalisé par Gérardmer Hautes-Vosges en décembre 2023/ janvier 2024 :*

*En effet, à la question " Quels résultats, projets ou réalisations concrètes espérez-vous voir émerger de ce projet de territoire ", la moyenne d'âge et la mobilité sont des sujets qui sont grandement mis en avant par les participants.*

- C'est une zone où la population est vieillissante
- Mise en place de nouvelles solutions de mobilité sur tout le territoire
- Il faut désenclaver pour des mobilités douces.
- Mettons en place un plan à la mobilité

*Témoignages des habitants (Extraits du Google Form) :*

- Le territoire n'est pas assez attractif pour les jeunes
- Il faut plus de logements pour les jeunes géromois
- J'aimerais que la jeunesse puisse travailler sur le territoire et surtout se loger dignement.

## La précarité de l'emploi dans le territoire

### Mise en perspective de la part des actifs occupés à temps partiel dans la population active de plus de 15 ans (Données de 2020)

	Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi à temps partiel (salarié et non salarié)
CC Gérardmer Hautes Vosges	18,0%
Grand Est	17,3%
France	16,5%

Source : Insee – Recensement de la population

A l'échelle de Gérardmer Hautes-Vosges, la part des actifs en emploi à temps partiel dans la population active de plus de 15 ans, apparaît légèrement supérieure à celle du Grand Est et de la France.

Cela est principalement dû à la forte attractivité touristique et à une densité en emplois présents supérieure à la moyenne de celle des communautés de communes en France (L'inconvénient est que les secteurs d'activité qui la compose offrent principalement des emplois à faibles niveaux de rémunération et/ou à statut précaire (temps partiel, CDD, emploi saisonnier)).

	En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	Placés par une agence d'intérim	En emplois jeunes, CES (contrats emploi solidarité), contrats de qualification ou autres emplois aidés	Stagiaires rémunérés en entreprise	CDD (contrats à durée déterminée), contrats courts, saisonniers, vacataires...	Ensemble contrats instables
CC Gérardmer Hautes Vosges	2,3%	1,8%	1,1%	0,1%	9,6%	14,8%
Grand Est	2,1%	2,0%	0,7%	0,2%	7,7%	12,7%
France	2,2%	1,7%	0,6%	0,3%	8,3%	13,1%

Source : Insee

La proportion d'actifs en contrats instables demeure sensiblement supérieur aux moyennes régionale et nationale. On constate notamment une sur-représentation des actifs en CDD et en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, au regard de la moyenne du Grand Est et de la France.

## Analyse synthétique du fonctionnement du marché du travail local

	Taux de Chômage 2014	Taux de chômage 2020
CC Gérardmer Hautes Vosges	14,1%	11,8%
Grand Est	14,0%	12,5%
France	13,9%	12,6%

Source : INSEE

En 2014, le taux de chômage du territoire apparaît sensiblement supérieur à la moyenne régionale et nationale. Tandis qu'en 2020 il devient nettement inférieur.

On constate certes une diminution du taux de chômage sur le territoire mais celle-ci s'explique par la baisse de la population active, qui s'articule à la dynamique démographique défavorable.

## Mise en perspective de l'évolution de la population active et des chômeurs du territoire entre 2014 et 2020

	Evo. Population active 2014-2020		Evo. Chômeurs 2014-2020	
	Evolution	Taux	Evolution	Taux
CC Gérardmer Hautes Vosges	-593	-8,7%	-226	-23,6%
Grand Est	-17 230	-0,7%	-39 660	-10,8%
France	445 003	1,4%	-335 247	-7,8%

Source : INSEE

## Mise en perspective du taux de pauvreté par classes d'âge en 2020

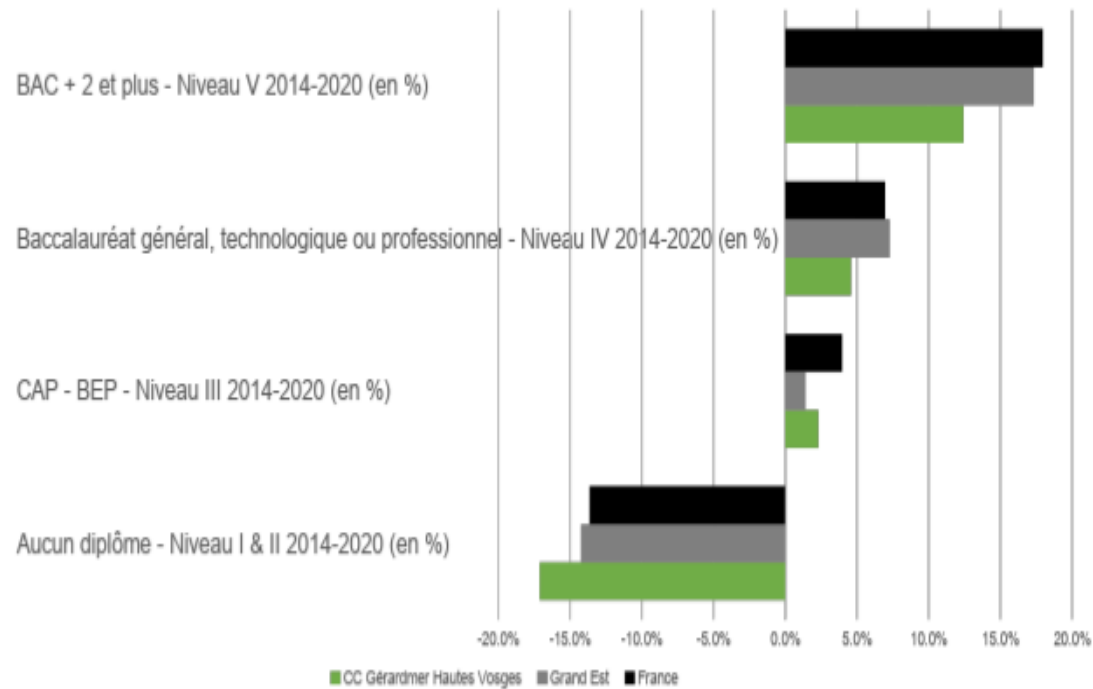
	Taux de pauvreté 2020	Taux de pauvreté - moins de 30 ans	Taux de pauvreté - 30 à 39 ans	Taux de pauvreté - 40 à 49 ans	Taux de pauvreté - 50 à 59 ans	Taux de pauvreté - 60 à 74 ans	Taux de pauvreté - 75 ans ou plus
CC Gérardmer Hautes Vosges	13,3	nd	17,1	17,3	13,4	9,9	nd
Grand Est	14,5	24,2	18,2	17,1	13,3	9,6	8,8
France	14,4	22,4	16,6	16,2	14,2	10,6	9,9

Source : INSEE

Le territoire est exposé à une pauvreté moindre qu'en Grand Est et qu'en France. Pour autant son taux demeure élevé, et plus élevé qu'en Grand Est pour les populations de plus de 40 ans.

Le taux de pauvreté moyen du territoire est certes inférieur aux moyennes régionales et nationales mais demeure néanmoins préoccupant dès qu'il est supérieur à 10%.

## Evolution de la population de plus de 15 ans non scolarisé par diplôme entre 2014 et 2020



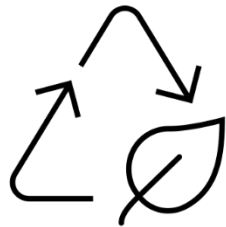
*Selon "l'étude sur le besoin des jeunes de 16 à 30 ans" réalisée par l'URHAJ Grand Est, on constate que, quand bien même les apprentis cherchent un logement à Gérardmer, le secteur tourisme engendre de grandes difficultés et de moins en moins d'établissement peuvent les accueillir.*

*De plus, même si le territoire comprend des lycées et CFA proposant des formations professionnels ou d'apprentissages, le nombre de place dans les internats est insuffisant et pas toujours adapté à l'âge des jeunes. Les employeurs quant à eux, font état des loyers trop cher pour le revenu d'un apprenti, et il n'y a pas assez de petits logements, équipés et accessibles pour ces jeunes.*

Source : INSEE

Le graphique ci-dessus met en perspective une évolution moins rapide qu'au niveau national et régional de la population de Gérardmer Hautes-Vosges de plus de 15 ans non scolarisé par diplôme entre 2014 et 2020. Il n'y a qu'au niveau 3 que cette évolution est supérieure à celle de la région Grand Est.

## PARTIE 4



# SITUATION ENVIRONNEMENTALE

*Consommation et production énergétiques,  
émissions de gaz à effet de serre  
et précarité énergétique*

## La consommation énergétique du territoire

**Energie finale** : l'énergie finale ou disponible est l'énergie livrée au consommateur pour sa consommation finale (essence à la pompe, électricité au foyer...).

### Evolution de la consommation finale d'énergie (hors matière première) en MWh PCI corrigée des variations climatiques entre 2005 et 2020

	CC Gérardmer Hautes Vosges				Grand Est 2005-2020 (en %)
	2005	2020	2005-2020	2005-2020 ( en % )	
Agriculture	3 029	3 314	285	9,4%	7,2
Industrie (hors branche énergie)	260 157	119 891	-140 266	-53,9%	-37
Tertiaire	114 305	91 117	-23 188	-20,3%	-22,6
Résidentiel	229 016	201 499	-27 517	-12,0%	-9,2
Transport routier	104 992	75 383	-29 608	-28,2%	-16,5
Autres transports (hors routier)					-33,2
Total	711 498	491 204	-220 295	-31,0%	-22,9

Source : ATMO GE

	CC Gérardmer Hautes Vosges	Grand Est
Agriculture	0,7	2,8
Industrie (hors branche énergie)	24,4	31,6
Tertiaire	18,5	12,5
Résidentiel	41,0	31,1
Transport routier	15,3	21,4
Autres transports (hors routier)	0,0	0,7
Total	100,0	100,0

Source : ATMO GE

Gérardmer Hautes-Vosges a vu sa consommation énergétique diminuer de 31 % entre 2005 et 2020 tandis que Grand Est sur la même période enregistre une baisse de consommation de 22,9 %. Les secteurs de l'industrie, du résidentiel et des transports routiers ont été plus économes à GHV qu'en Région tandis que l'agriculture du territoire a accru sa consommation énergétique plus qu'en Région...

L'industrie et les transports routiers sont, nous l'avons vu, des secteurs qui subissent une baisse de l'emploi salarié privé depuis plusieurs années voire décennies pour l'industrie. La diminution de leur consommation d'énergie trouve probablement une part importante de son explication dans cette évolution structurelle.

La structure de consommation énergétique des secteurs du territoire se distingue de celle de la région par la part plus importante prise par le résidentiel 41% de la consommation totale de GHV contre 31,1% pour la Région Grand Est et par le tertiaire 18,5% contre 12,5%. L'industrie constitue le deuxième secteur consommateur d'énergie du territoire (il est le premier en Grand Est). Cet état permet d'envisager relativiser l'impact possible de la baisse d'emploi dans la réduction de ses consommations d'énergies et d'y associer des pratiques vertueuses de sobriété.

Il conviendra de confirmer ces explications avec les acteurs pour envisager d'éventuelles transferts de bonnes pratiques vers les secteurs résidentiel et tertiaire.

## La Facture énergétique nette

CC Gérardmer Hautes Vosges	2017	2018	2019	2020	2021	2017-2021
Dépenses	40 663 670 €	43 709 441 €	43 867 646 €	37 050 792 €	45 231 697 €	11%
Facture nette globale	36 570 426 €	39 963 960 €	39 813 752 €	33 228 171 €	41 077 931 €	12%
Facture nette globale/hab	2 526 €	2 799 €	2 793 €	2 335 €	2 906 €	15%
Recettes	4 093 244 €	3 745 481 €	4 053 894 €	3 822 621 €	4 153 766 €	1%

Grand Est	2017	2018	2019	2020	2021	2017-2021
Dépenses	14 242 672 910 €	15 278 439 255 €	15 557 510 303 €	13 348 127 738 €	16 464 992 862 €	16%
Facture nette globale	11 808 727 823 €	12 842 022 914 €	12 821 526 303 €	10 612 003 502 €	13 319 025 639 €	13%
Facture nette globale/hab	2 128 €	2 314 €	2 308 €	1 908 €	2 395 €	13%
Recettes	2 433 945 087 €	2 436 416 341 €	2 735 984 000 €	2 736 124 237 €	3 145 967 223 €	29%

Source : ATMO GE

La période 2017 – 2021 a enregistré une augmentation des prix de l'énergie supérieure par habitant de la CCGHV que pour les habitants de Grand Est.

Les recettes marquent aussi une différence considérable puisqu'elles augmentent d'1% pour GHV là ou en Grand Est elles croissent de 29% !!

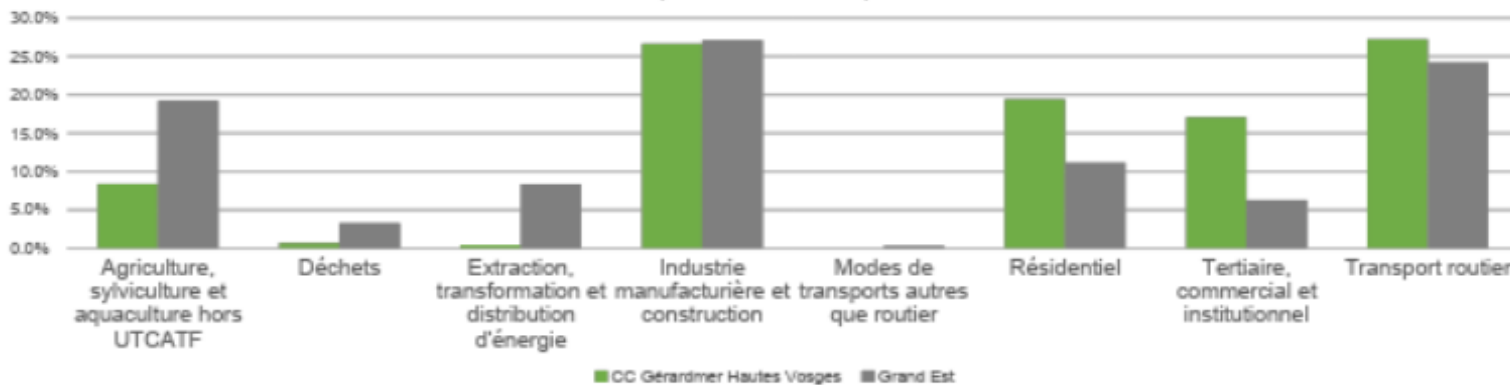
## Les émissions de gaz à effet de serre : une approximation du niveau de pression sur l'environnement

**Potentiel de Réchauffement Global :** le PRG est un indice qui compare la contribution d'un gaz à effet de serre au réchauffement climatique par rapport à celle du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), sur une période donnée. Le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) étant l'indice de référence, son PRG est égal à 1. Par exemple, le PRG compare les effets sur le changement climatique d'une masse du méthane par rapport à une même masse de CO<sub>2</sub>, sur une période identique. Les gaz à effet de serre pris en compte sont le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>), le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O), les HydroFluoroCarbures (HFC), les PerFluoroCarbures (PFC) et l'Hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>).

### Emission de GES par secteurs d'activités en TECO<sub>2</sub> et % (Source ATMO GE)

		Agriculture, sylviculture et aquaculture hors UTCATF	Déchets	Extraction, transformation et distribution d'énergie	Industrie manufacturière et construction	Modes de transports autres que routier	Résidentiel	Tertiaire, commercial et institutionnel	Transport routier	Total
Gérardmer Hautes Vosges	2005	5 572	549	947	46 969		30 377	18 306	28 282	131 003
Gérardmer Hautes Vosges	2020	5 846	490	325	18 572		13 528	11 919	19 001	69 681
Grand Est	2005	8 410 097	1 446 581	13 084 893	25 052 300	280 790	8 066 983	4 162 651	12 262 Kt	72 766 Kt
Grand Est	2020	7 752 119	1 325 790	3 370 366	10 924 292	129 548	4 506 053	2 527 966	9 760 Kt	40 296 Kt

Emissions de GES par secteur en 2020 (PRG 2013, en %)



On relèvera que les principaux contributeurs aux émissions sont les secteurs résidentiel (19 % des émissions contre 12 % dans la région), Tertiaire/commercial et institutionnel (17% contre 7% des émissions dans la région ) et Transport routier (27% contre 24% des émissions dans la région). Sans oublier le secteur de l'industrie relativement haut (27%), mais à peine au-dessous de la région avec ses 27%.

Rappelons que la France s'est engagée lors du Grenelle de l'environnement de 2007 à réduire par un facteur 4 ses émissions de GES d'ici 2050.

Le **potentiel de réchauffement global** ou **PRG** est un facteur de conversion qui permet de comparer l'influence de différents gaz à effet de serre sur le système climatique. Il est utilisé pour prédire les impacts relatifs de différents gaz sur le réchauffement climatique en se fondant sur leurs propriétés radiatives et leur durée de vie.

A Gérardmer Hautes-Vosges, on constate une baisse de 46,81% d'émission de GES entre 2005 et 2020. Sur le Grand Est, bien que la diminution soit inférieure (44,62%), il n'en reste pas moins que la moyenne d'émission de GES sur GHV reste supérieur à la moyenne régionale.

## Une population sensibilisée à l'écologie

*Analyse des résultats du Google Form réalisé par Gérardmer-Hautes-Vosges en décembre 2023/ janvier 2024 :*

*On constate qu'à la question "Selon vous, quels sont les principaux enjeux à travailler pour le projet de territoire de la CCGHV ?", plus de 51% des participants déclarent que la transition écologique est un enjeu fondamental.*

*Les habitants sont sensibilisés à l'écologie comme le prouve ces témoignages :*

- *Créons une voie verte*
- *Il faut dépolluer le lac de Gérardmer*
- *Développons des énergies renouvelables (solaires ou géothermie par exemple)*
- *Il faut prendre en compte l'aspect environnemental*
- *Pourquoi ne pas installer des panneaux solaires ?*

*Il ressort de l'étude réalisée par le département des Vosges "[Bilan saison hivernale 2022-2023](#)", que la crise énergétique et la mauvaise météo ont entraîné une baisse de fréquentation par rapport à 2021-2022. Selon les professionnels du tourisme du territoire, le premier facteur limitant était le manque de neige.*

*Les retombées économiques du tourisme hivernal constituent un véritable pilier pour la région et cette baisse de fréquentation aux remontées mécaniques et chez les hébergeurs ne présage rien de bon. La diversité des activités assure un tourisme tout au long de l'année, mais il faut désormais consolider le tout avec une stratégie plus durable et viable sur le long terme. En effet, un des soucis majeur du territoire concernant l'environnement, est le réchauffement climatique avec la diminution de l'enneigement et des réserves d'eau. Il s'agit pour le territoire de repenser son tourisme hivernal et sa gestion en eau.*

*Selon le [Diagnostic de vulnérabilité du ballon des Vosges](#), les principaux impacts du changement climatique sur les Hautes Vosges sont l'augmentation des précipitations hivernales sous forme de pluie plutôt que de neige, l'augmentation des conflits d'usage autour de la quantité d'eau disponible, et la vulnérabilité accrue des activités humaines et des milieux naturels.*

*Le diagnostic souligne l'importance de la sensibilisation des acteurs locaux et du grand public aux enjeux du changement climatique. Ce qui semble être le cas lorsque l'on constate les retours du Google Form, fortement tournés vers l'écologie, la gestion de l'eau et la gestion du tourisme de masse.*

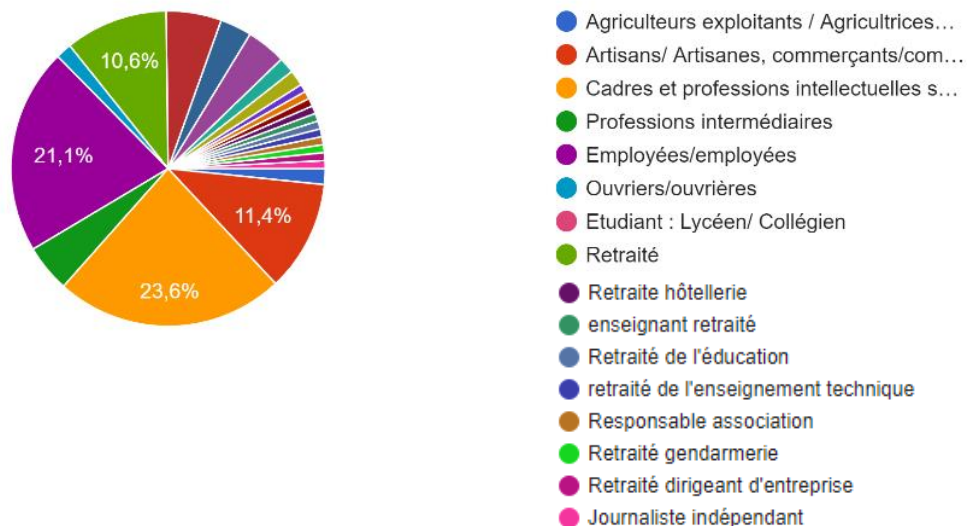
ANNEXES.

## Annexe1 – Compte rendu des réponses au questionnaire Google Form de Gérardmer Hautes-Vosges (123 réponses)

### Question 1 : Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

123 réponses



On constate que sur les 123 personnes ayant participé au questionnaire, presque 24% sont des cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure. Parmi eux, on retrouve notamment deux enseignants, un responsable de service, un ingénieur d'étude et une personne déjà retraité.

En dessous, avec 21,1% on retrouve les employés, dont un adjoint administratif hospitalier, un aide-soignant et un fonctionnaire.

Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises représentent 11,4 % des réponses. Une personne a précisé être photographe.

Les 10,6 % de retraités représentent en fait un pourcentage inférieur à la réalité, car ce sont ceux qui n'ont pas précisé leur ancien emploi. En réalité, on comptabilise presque 31% de retraités, soit la majorité des personnes ayant répondu.

Aucun étudiant n'a participé au sondage.

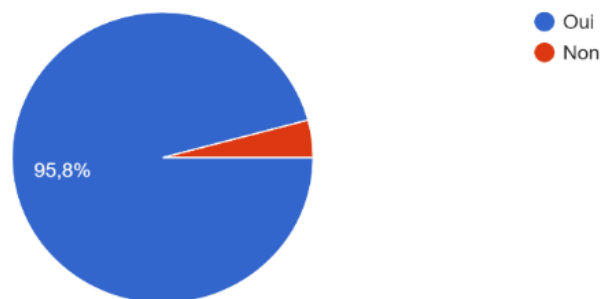
### Question 2 : Précisez si vous le souhaitez :

90 personnes ont précisé leur profession : Infirmière, aide-soignant, génie mécanique, artisan commerçant, adjoint administratif hospitalier, photographe, responsable de service, enseignants, architecte, gérante de bike tour, hôtelier, ingénieur d'étude...

### Question 3 : Habitez-vous GHV ?

Habitez-vous la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV) ?

72 réponses



### Question 4 : Précisez le code postal si vous le souhaitez

Presque 96% des personnes ayant répondu au questionnaire font partis de la communauté de commune Gérardmer Hautes-Vosges.

(Code postal) :

- **88400** : 74 personnes
- **88120** : 2 personnes
- **88230** : 3 personne
- **88640** : 30 personnes
- **88530** : 13 personnes

- 88600 : 1 personne

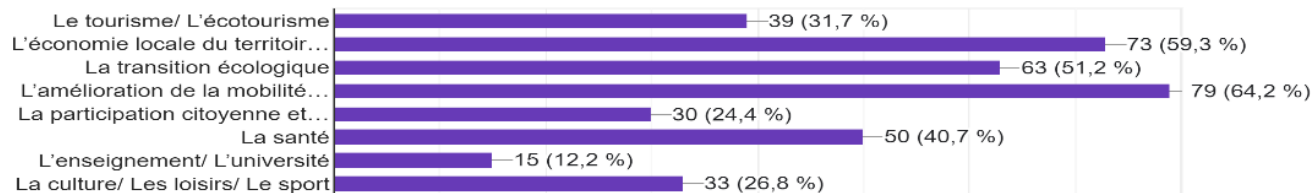
### Question 5 : Quels sont les/le premier(s) mot(s) qui vous viennent à l'esprit quand on vous parle de projet de territoire de la CCGHV ?

Les termes qui reviennent le plus sont : Environnement, tourisme, avenir, lac, nature, voies cyclables, construction abondante, montagne, bien vivre, gérer les transports verts, accessibilité, randonnées, augmentation des taxes, préservation du cadre de vie...

### Question 6 : Selon vous, quels sont les principaux enjeux à travailler pour notre projet de territoire de la CCGHV ?

Selon vous, quels sont les principaux enjeux à travailler pour notre projet de territoire de la CCGHV ?

123 réponses



Les 3 principaux enjeux sont l'amélioration de la mobilité et des infrastructures avec 79 réponses, l'économie locale du territoire/ la formation/ l'emploi avec 71 réponses, et la transition écologique avec 63 réponses.

Et en effet, quand on regarde la question 9 qui demande "Quels résultats, projets ou réalisations concrètes espérez-vous voir émerger de ce projet de territoire ?", voici ce qui revient le plus :

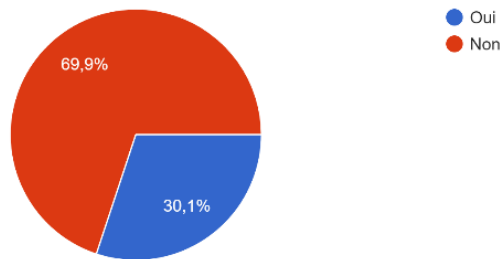
- Améliorer la mobilité et les voies vertes (mettre en place des pistes cyclables, rouvrir les lignes de trains, désencombrer le trafic routier autour des lieux à forte fréquentation...)
- Une gestion plus stricte du tourisme sur le territoire, et de la pollution qu'elle engendre (Pollution sonore comme environnementale).
- Améliorer la gestion des déchets.
- Rendre le territoire attractif pour les jeunes et les familles avec enfants.
- Limiter les locations saisonnières au profit des locations à l'année.

- Incitation à l'installation de professionnels de santé/ des rendez-vous possibles dans des délais raisonnables avec des médecins spécialistes
- Développer les infrastructures pour les jeunes.
- Meilleures vérifications des permis de construire sur des zones humides ou autres
- Une meilleure cohabitation entre vie locale et projets de développement
- Des projets d'implantations de sociétés réellement tournés vers l'écologie (biogaz, biomasse), pour chaque commune.
- Participation de la population aux enjeux du territoire
- J'espère que les enfants scolarisés à Gérardmer seront tous respectés dans un principe d'équité en ce qui concerne le périscolaire, la garderie, la cantine, les voyages et sorties scolaires en regardant le revenu des parents et non plus la localité ! Tarifs de la CC !
- Investir pour attirer de petites entreprises autres que celles liées à la construction. Actuellement, le tourisme profite uniquement à une catégorie socioprofessionnelle (hôtels, restaurants, bistros....).
- Réduire le nombre d'élèves par classe et revenir aux effectifs antérieurs.

### Question 7 : Etes-vous déjà engagé/e dans une/des actions qui pourraient participer au projet de territoire la CCGHV ?

Etes-vous déjà engagé/e dans une/des actions qui pourraient participer au projet de territoire la CCGHV ?

123 réponses



### Question 8 : Si oui, laquelle est pour vous la plus importante ? Expliquez

- Préservation des espaces naturels ( les zones de montagne sont fragiles et ont un grand intérêt paysagé, il y a une nécessité de stopper l'urbanisation en zones sensibles
- La mobilité (nécessité de contrôler davantage le flux de véhicules. Contrôler aussi les camions empruntant nos cols : les élus le disent mais ne l'organisent pas ! penser à la desserte de Gérardmer par le train et un "étoilage" vers les écarts.)
- Préservation du patrimoine et faire en sorte que les jeunes puissent rester vivre ici
- Tout ce qui concerne la transition écologique, l'écotourisme avec en particulier un tram train sur la ligne Bruyères Gérardmer ,pour diminuer le nombre de voitures à Gérardmer et sur les routes qui y mènent.
- La mobilité, mutualiser les trajets domicile travail, gestion de la sur fréquentation navettes bus touristiques pour les lieux remarquables
- Freiner l'expansion du "tout-voiture", "tout-camion"
- Le retour du train à Gérardmer
- Relier par le rail Gérardmer au reste du réseau SNCF de la France

- Une solution efficace à l'invasion automobile de la Perle des Vosges (pollution) Le train un moyen de transport ouvert à tous, gage de sécurité ( trajet travail, loisirs, rdv santé, respectueux de l'environnement) Ne pas opposer une voie verte au train, les 2 peuvent cohabiter et être complémentaires Rejoindre Epinal ou Nancy par la voie verte serait sûrement la solution à la mobilité des Géromois, surtout en plein hiver...
- A l'heure où nous n'avons pas d'argent pour financer les services publics, (santé, éducation etc...) nous en aurions pour financer des loisirs et une utilisation plus que douteuse (quelques semaines de beaux jours l'année) rappelez-vous de la météo depuis 2 mois...

## Annexe 2 – Analyse littérale des documents transmis par la Communauté de commune de Gérardmer Hautes-Vosges

### Diagnostic Territorial du Pays de la Déodatie (Partie Tourisme) :

Un diagnostic territorial a été réalisé par le Pays de la déodatie pour mieux comprendre le territoire et déterminer quels sont les principaux enjeux. La déodatie est l'espace le plus touristique des Vosges et regroupe 6 des 10 sites les plus populaires (Lac de Gérardmer, PÉTR de Remiremont, confiserie des Hautes-Vosges, luge d'été...). C'est un territoire qui dispose d'un fort potentiel touristique, appuyé par ses multiples spécificités naturelles, patrimoniales, morphologiques et situationnelles.

Les activités liées au tourisme permettent des retombées financières directes et indirectes, et renforcent l'économie locale par l'impulsion donnée aux cercles vertueux de consommation et d'emploi, renforçant ainsi l'attractivité du territoire.

On fait tout de même face à quelques points négatifs, notamment en ce qui concerne les hébergements. En effet, on est face à une offre vieillissante, avec des équipements peu voir jamais renouvelés. Cela conduit à un décalage avec les nouvelles attentes de la clientèle.

L'Hôtellerie est peu classé, et on ne retrouve aucun hébergement 5 étoiles mais beaucoup de 3 et 4 étoiles. Peu d'établissement proposent l'accueil de groupes ce qui est dommage pour une telle station touristique.

Enfin, un nombre important de lits non marchands alimentent le tourisme sur le territoire: les résidences secondaires et logements occasionnels représentent en 2015 36,3% des logements sur la CCHV, 15,8% sur la CCBVV et 13,1% sur la CASDD. Donc selon l'Agence régionale du Tourisme, un Touriste sur 3 est hébergé chez des amis ou de la famille.

Bien que les différentes crises aient impacté le tourisme dans les Vosges, c'est une destination qui attire toujours énormément par l'image qu'elle renvoie. Il y a des choses à faire au niveau du savoir-faire local et on constate que les différentes communes misent toutes de plus en plus sur un tourisme durable et doux.

Toutefois, l'offre se fait vieillissante ce qui pourrait ternir l'image de la CC dans un futur proche. Il devient aussi important de prendre en considération la question de la sur-fréquentation dans certains lieux touristiques, quitte à réduire les visites pour le bien de la préservation naturelle.

Le Valtin est trop peu connu, il serait donc intéressant de développer plus de chose sur ces terres.

### Bilan projet GEV (Grandes échappées Vosgiennes) :

#### **Voici les éléments importants qui ressortent de ce bilan :**

- Fin 2020, la moitié des acteurs du territoire se sont engagés et ont signés la Charte d'engagement GEV. On retrouve des hébergeurs, des prestataires d'activités et visites, des accompagnateurs de Montagne etc.
- Une agence de voyage locale organise des séjours tout compris.
- Mise en vente d'un guide "TopoGuide" qui a très bien fonctionné. Sur la base des ventes du TopoGuide, on estime à plus de 3000 randonneurs munis de ce guide dans les années à venir.
- Selon les partenaires GEV, environ 300 nuitées ont été réalisées par des randonneurs ce qui a permis une retombée économique de 17750 euro en 2022.
- D'après une étude menée par l'association R.L. Stevenson, 1€ investi pour développer la randonnée itinérante générerait de 25 € à 30 € de retombées sur le territoire.

### Présentation publique Tour du Lac de Xonrupt/ Longemer :

La présentation publique du tour du lac de Xonrupt/ Longemer détaille quels sont les principaux enjeux du projet, à savoir :

- Action sur la circulation routière : Limiter la vitesse, limiter le trafic, mettre en place plus de stationnement, rationaliser les carrefours.
- Respect du contexte local : Favoriser les hébergements, déplacements et commerces locaux,
- Déplacements doux : Faciliter l'accès au lac, créer des espaces dédiés et des chemins...

Les principaux projets d'aménagement sont :

- Mettre les piétons et vélos côté Lac et les voitures de l'autre côté.
- Favoriser les routes à sens unique sur certaines routes.
- Séparation physique avec la chaussée.

### Etude fréquentation lieux Touristiques :

Le Pays de la Déodatie et le pays de Remiremont lancent une étude sur la gestion de la fréquentation touristique des sites naturels des territoires. Le but est d'organiser la fréquentation, de préserver l'attractivité, les richesses patrimoniales et environnementales de ces sites.

Pour cela, les PETR du Pays de Remiremont et de ses vallées et celui de la Déodatie ont mis en place des compteurs de fréquentation sur des sites à enjeu pour permettre de disposer d'éléments éclairants dans l'objectif de proposer des solutions adaptées.

Le but est de créer un équilibre entre promotion touristique d'un lieu et protection de ce lieu du tourisme de masse et des dégâts de l'Homme.

Il ne s'agit plus d'établir le TOP 10 des sites les plus visités mais de favoriser des expériences réussies pour les visiteurs et pratiquants d'activité tout en tenant compte des risques, des fragilités environnementales, de la météo et des prévisions de fréquentation.

Le problème des réseaux sociaux : Des personnes posts des photos "Instagramable" des lieux naturels, ce qui attire du monde mais fausse la réalité. Une photo prise sous tel angle peu changer la perception du lieu, faire des déçus... Ex : Photo d'un jeune homme dans le Lac de la Maix alors que la baignade est interdite.

#### **Solutions :**

- Une des idées trouvée a été de promouvoir des offres responsables afin de découvrir d'une nouvelle manière les espaces naturels des Vosges.
- Créer des circuits plus large pour qu'on puisse toujours visiter et voir un site en particulier, mais que ce ne soit qu'une étape donc qu'il y ai moins de monde au même moment.
- Mettre des panneaux d'information à l'entrée des sites pour informer les visiteurs de l'état de santé du lieu, les risques de feux, les chutes d'arbres...
- Dresser une liste de sorties/itinéraires à faire sans voiture depuis une gare, un OFT ou en navette...
- Faire évoluer les contenus photos en montrant la REALITE et non de l'instagramable.

### Étude touristique Le Valtin :

Définition d'une stratégie touristique de la commune de Le Valtin et développement d'actions pilotes.

Situé au cœur des Vosges, la Commune de Le Valtin point le plus haut de la CCGHV, et représente un paysage de carte postale au milieu des montagnes. Elle est accessible via de nombreux axes routiers et est entouré de lieux remarquables avec un patrimoine naturel et culturel préservé. De nombreuses activités sportives sont à faire en été comme en hiver.

**Le but de cette stratégie touristique** est de se démarquer au niveau touristique, de mettre en avant les savoirs faire, de recréer un lien intergénérationnel, et de protéger le patrimoine naturel et en faire un lieu de bien-être.

- **Clientèle cible 1** : les familles sensibles au développement durable qui privilégient la pleine nature, l'insolite, la découverte et le goût du partage.
- **Clientèle cible 2** : Les professionnels en recherche d'un lieu de formation intéressant, d'hébergement ou de restauration, d'un lieu ou d'une activité pour se retrouver en fin de journée de travail.

### Les étapes à mettre en place :

#### Créer une identité forte et singulière :

- Malgré la qualité de son patrimoine, Le Valtin manque cruellement de notoriété. Il s'agit donc de mieux communiquer à son sujet, lui redonner une image jeune par des logos, une charte graphique...
- Idée aussi de le faire labelliser pour rassurer les touristes sur le fait qu'il s'agit d'un endroit accueillant, respectueux de la nature et de leur bien-être.
- Créer une signalétique identitaire avec des matériaux nobles comme le bois des Vosges, l'acier corten... tout en respectant toujours la charte graphique.
- Créer un site d'accueil pour la promotion de l'écotourisme pour attirer les curieux et les familles. **Ex : Zone de loisir naturel avec bloc d'escalade, tyrolienne, zone d'herbe pour pique-nique, hamacs...**
- Créer des espaces pour campeur aménagés avec le nécessaire (toilette, douche, tables) pour accueillir les camping-cars ou tentes.
- A tout cela s'ajoutent divers services pour faciliter la vie des voyageurs comme des zones de recharge de voiture électrique, de nettoyage, des parkings...

#### Partager et protéger le patrimoine :

- Créer une carte qui regroupe les savoirs faire locaux
- Créer une pépinière de savoir-faire locaux pour que diff acteurs se réunissent au même endroit.
- Créer un centre de formation agriculture
- Etant donné que certains sentiers forestiers sont privés, l'idée est de les faire découvrir quand même aux visiteurs par un jeu de réalité virtuelle.
- Développer un événement annuel de grande envergure pour attirer un maximum de personne à tel moment de l'année. Cet événement pourrait regrouper un maximum d'acteurs sur différents thèmes.

#### Gérer la fréquentation touristique :

- Instaurer une zone de circulation apaisée pour favoriser la quiétude des visiteurs (vitesse réglementé, réduction de la chaussée, voie partagé, voie verte...)
- Création d'une voie verte pour vélo et promeneurs au bord de l'eau, dans les espaces verts...
- Mise en place d'une navette autonome pour le col de la Schlucht et ainsi réduire le nombre de voiture
- Création de pistes exprès pour le VTT

### Département Vosges, bilan saison hivernale 2022-2023 :

Selon cette étude, on constate de nombreuses défaillances durant cette période. Notamment la crise économique et énergétique, une mauvaise météo, et forcément, une baisse de fréquentation comparée à 2021-2022.

76% des touristes étaient français.

Selon les professionnels du tourisme du territoire, le 1<sup>re</sup> facteur limitant est le manque de neige, et le 1<sup>re</sup> facteur favorable est l'image des Vosges. Ces professionnels ont donné une note de 6,7 pour la saison contre 7,2 l'année précédente.

On constate une baisse de fréquentation aux remontées mécaniques et chez les hébergeurs, mais une hausse pour les offices de tourisme et les sites de visites.

Pour autant, le taux d'occupation des hôtels et résidences de tourisme reste élevé (66%). Et bien que des durées de séjours plus courtes ont été constatées, le panier moyen des dépenses est resté stable.

### Département Vosges, bilan estival été 2022 :

A contrario de la période hivernale, la saison estivale était 2022, et a été la meilleure observée en 5 ans. La météo était super, la belle image des Vosges a continué de séduire les touristes, et la clientèle étrangère a fait son grand retour après la crise. Il y a eu de nombreuses réservations de dernière minute et le taux moyen d'occupation des Vosges pour le mois d'août (76%) a été le plus élevé de la Région Grand-Est, devant le Haut-Rhin (71%).

Le panier moyen de dépense est resté stable malgré l'inflation.

Malgré les très bons chiffres de la saison estivale 2022, la question de la sur-fréquentation de certains sites vosgiens était au cœur de l'été. Alimentation en eau potable, préservation de sites naturels et conciliation du tourisme feront partie des enjeux de demain.

### Avenir Montagne :

Le Pays de la déodatie est considéré comme la porte d'entrée du massif vosgien, proche de l'Alsace. C'est un territoire très riche et divers : Paysages, habitats, forêts, eau, montagne... Mais aussi avec de belles richesses culturelles et patrimoniales.

On constate que le PETR n'hésite pas à coopérer avec les territoires voisins pour une multitude de projets. Par exemple avec le Pays de Remiremont et de ses vallées pour s'adapter ensemble au changement climatique et à la transition écologique.

Le tourisme représente une activité économique importante sur ce territoire car il permet des retombées financières directs, mais aussi de faire vivre l'économie locale et de consolider une filière de formation touristique existante.

#### **Les stratégies supra-territoriales :**

- **Le massif des Vosges :** Le territoire fait partie du massif des Vosges au titre de la loi "Montagne", et vise à répondre aux grands enjeux du massif comme : la baisse démographique, des ressources en eau fragiles, des inquiétudes sur la forêt, une agriculture spécifique, une attractivité touristique à maîtriser, des mobilités et accès aux services contraints...
- **La région Grand Est :** Elaboration d'un schéma touristique basé sur 5 destinations (Alsace, Ardenne, Champagne, Lorraine, Vosges), et visant 5 orientations telles que proposer une meilleure offre d'excellence, structurer ces 5 destinations pour mettre en synergie les différents acteurs, encourager et favoriser les conditions des professionnels du territoire, favoriser le développement digital, et gouverner tout ça.
- **Le département des Vosges :** Veut placer la famille au cœur de la destination Vosges en développent de nouvelles activités pleines air, thermal et en faire la promotion, et en accompagnant les acteurs du territoire à savoir répondre aux demandes.
- **PNR Ballon des Vosges :** La Charte du PNR des Ballons des Vosges, 2012-2024, s'articule autour de trois valeurs défendues : L'équilibre Homme-Nature, une économie localisée et des habitants enracinés et solidaires.

#### **Les stratégies à l'échelle du PETR du Pays de la Déodatie :**

- *Pacte Territorial de Relance et de Transition écologique*, pour améliorer les conditions de vie futures des services publics.
- *Un contrat de transition écologique* pour s'adapter au changement climatique.

- *Un Contrat de Territoire Eau et Climat* pour préserver et mettre en valeur les lacs.
- *Un GAL Leader*, dont la stratégie est de promouvoir le développement économique par la valorisation des ressources d'un territoire de montagne et de piémont.
- *Un projet alimentaire territorial* pour développer une filière alimentaire génératrice de valeur ajoutée et d'emploi sur le territoire en intégrant l'enjeu climatique.

### Diagnostic de vulnérabilité du PNR des Ballons des Vosges :

Ce rapport présente la démarche d'adaptation au changement climatique des Hautes Vosges au sein du Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Il s'agit d'un travail collaboratif qui a duré 18 mois et qui a impliqué 14 sites pilotes.

**Quels sont les principaux impacts du changement climatique sur les Hautes Vosges ?** Ce sont : une régénération des ligneux très dynamique, des modifications importantes dans les cirques glaciaires, une augmentation des précipitations hivernales sous forme de pluie plutôt que de neige, une diminution des précipitations estivales, une augmentation des conflits d'usage autour de la quantité d'eau disponible, et une vulnérabilité accrue des activités humaines et des milieux naturels. Les sites les plus rapidement et les plus fortement impactés seraient le massif du Hohneck et le Grand Ballon.

**Comment le Parc naturel régional des Ballons des Vosges s'adapte-t-il à ces changements ?** Il s'adapte en mettant en place des mesures d'adaptation. Le rapport présente plusieurs exemples de mesures, telles que la restauration de zones humides pour améliorer la rétention d'eau, la mise en place de pratiques agricoles plus durables, la création de corridors écologiques pour favoriser la migration des espèces, la mise en place de systèmes d'alerte précoce pour les risques naturels, et la sensibilisation des acteurs locaux et du grand public aux enjeux du changement climatique. On souligne également l'importance de la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la démarche pour assurer une adaptation efficace et durable.

**Quels sont les enseignements que l'on peut tirer de cette démarche pour d'autres territoires confrontés aux mêmes défis ?** Tout d'abord, il est important de prendre en compte les spécificités locales pour élaborer des mesures d'adaptation adaptées à chaque territoire. Ensuite, la collaboration entre les différents acteurs est essentielle pour assurer une adaptation efficace et durable. Le rapport souligne également l'importance de la sensibilisation et de l'implication du grand public dans la démarche d'adaptation. Enfin, le rapport met en avant l'importance de la mise en place d'un suivi régulier pour évaluer l'efficacité des mesures d'adaptation et ajuster si nécessaire.

### Logements saisonniers Vosges

**Comment lutter contre l'attrition des logements permanents en zone touristique ?**

- Améliorer la connaissance pour mieux mettre en œuvre et évaluer la politique de lutte contre l'attrition des logements permanents

- Réguler le développement des meublés de tourisme et des résidences secondaires : Engager des réflexions sur la fiscalité des revenus locatifs afin de favoriser les locations de longue durée/ Adapter les outils d'urbanisme afin de permettre aux communes de favoriser le développement de résidences principales.
- Renforcer la réglementation permettant la régulation des meublés de tourisme.
- Favoriser le développement d'une offre locative à l'année et soutenir le développement de foncières locales.

**Étude sur le besoin des jeunes de 16 à 30 ans en matière de logement (Réalisé par l'URHAJ Grand Est) :** Quand bien même de plus en plus de jeunes saisonniers et apprentis cherchent un logement à Gérardmer, le secteur tourisme engendre de grandes difficultés à ce niveau et de moins en moins d'établissement peuvent les accueillir.

Or, il est important de maintenir une présence des jeunes dans la commune afin de préserver une dynamique territoriale dont l'habitat pourrait être la solution.

**Faits :**

- Ce n'est pas un problème d'argent car selon les analyses des revenus médians et des aides aux logements, les jeunes de Gérardmer sont en capacité de payer leur loyer.
- Concernant les secteurs qui emploient le plus de salariés, on retrouve surtout l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale. Ensuite, commerce ,transports...
- Même si le territoire comprend des lycée et CFA proposant des formations pro ou d'apprentissage, le nombre de place dans les internats est insuffisant et pas toujours adapté à l'âge des jeunes. Par ailleurs, la mobilité peut être un frein pour l'inscription. En effet, malgré le caractère touristique de la commune, il y a peu de transports en commun ce qui pose problème pour les jeunes de se déplacer de leurs internats à leurs travaux.
- Les employeurs font état des loyers trop chers pour le revenu d'un apprenti, ainsi que d'un manque de petits logements, équipés et accessibles pour ces jeunes.

13-synthèse des besoins en logement des jeunes	
ATOUTS	ETAT DES LIEUX
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Territoire touristique</li> <li>- Vivier d'emploi saisonnier et d'alternants</li> <li>- Présence d'établissements d'enseignement professionnel second cycle et du supérieur</li> <li>- Souhait de la population de rester sur le territoire ( emplois saisonniers locaux qui font les deux saisons été et hiver, souhait des jeunes d'avoir un logement dans la durée)</li> <li>- Population ayant un meilleur niveau de vie par rapport aux communes avoisinantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisamment de places en internat et internat inadapté à tous les publics</li> <li>- manque de logements accessibles pour des jeunes en stage, alternance etc. (taille et coût)</li> <li>- Peu de vacance de logement , proche de 0 % chez les bailleurs sociaux de la commune</li> <li>- Transports en commun pas toujours adaptés aux besoins</li> <li>- Forte prégnance des locations saisonnières, difficulté augmentée pour les travailleurs saisonniers extérieurs ou les courts séjours</li> <li>- Pas de lieu d'accueil ou de « pause » pour que les travailleurs saisonniers puissent se retrouver</li> <li>- Logements considérés par le public comme vétustes au niveau énergétique</li> </ul>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stabilisation de la population jeune à Gérardmer (donner la possibilité de s'installer durablement )</li> <li>- Répondre au besoin actuel des saisonniers et des jeunes en formation</li> <li>- Possibilité de tisser un partenariat avec des structures des communes avoisinantes (auberge de jeunesse de Xonrupt-Longemer, maison de la montagne de la Bresse)</li> <li>- Souhait des acteurs associatifs, publics et territoriaux d'engager une réflexion</li> <li>- Développer la dynamique territoriale</li> <li>- Possibilité de développer l'activité économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Population en déclin démographique y compris pour la population jeune</li> <li>- Difficulté de diversifier les profils des saisonniers pour les employeurs</li> <li>- Tendance à limiter l'embauche des alternants</li> <li>- Départ des jeunes vers d'autres zones urbaines plus attractives</li> <li>- Manque de stabilité des jeunes alternants et saisonniers (contexte économique et sanitaire)</li> <li>- Développement d'hébergement non contrôlé</li> </ul>

### Offre touristique :

- Activités culturelles : 5 sur Gérardmer, 2 sur Le Toly et 1 sur Rehaupal.
- Activités nautiques : 6 Gérardmer
- Activités sportives : 47 Gérardmer, 1 la Bresse, 4 Xonrupt Longemer, 1 Gerbépal, 2 Champdray, 2 Le Toly, 1 Liezey, 1 Grange, 1 Le Valtin.
- Chambres d'hôtes : 8 Gérardmer, 2 Xonrupt, 1 Gerbépal et 1 Vagney
- HGTS Collectifs : 7 Gérardmer, 4 Xonrupt, 1 Le Toly
- HGTS plein air : 9 Gérardmer, 5 Grange, 11 Xonrupt, 2 Champdray
- Hotels : 18 Gérardmer, 6 Xonrupt, 1 Le Toly, Rehaupal, Le Valtin et Liezey
- Meublés direct : 34 Gérardmer, 6 Grange, 6 Xonrupt, 2 Le Toly, 1 Le Valtin, 1 Liezey
- Patrimoine culturel : 11 Gérardmer, 3 Grange, 3 Le Valtin, 1 Champdray, 3 Xonrupt
- Patrimoine naturel : 14 Gérardmer, 11 Xonrupt, 3 Le Valtin, 1 Grange, 3 Le Toly
- Restaurants : 33 Gérardmer, 1 Le Toly, 6 Xonrupt, 1 Le Valtin, 2 Liezey, 1 Rehaupal, 1 Grange, 1 Lautenbach

- Savoir-faire industriel et artisanal : 6 Gérardmer, 2 Liezey, 1 Xonrupt, 2 Le Toly

### Plan cyclable :

Ce diagnostic a pour but d'élaborer un schéma cyclable sur le territoire de Gérardmer, afin d'offrir aux usagers un réseau cyclable continu, homogène, sécurisé et pourvu d'équipements adaptés et ainsi proposer une véritable alternative aux modes de déplacements motorisés. Un schéma cyclable se veut un outil de programmation et de planification qui permet au décideur et gestionnaire de définir une politique d'aménagement en la matière et de programmer ses investissements dans un plan pluriannuel.

Différents diagnostics ont été réalisés, notamment celui du territoire de Gérardmer, le profil type de cyclotouristes, une analyse des voiries, de l'accidentologie... Il en ressort plusieurs proportions d'aménagements :

- Créer des continuités cyclables à partir des aménagements existants
- Créer des itinéraires attractifs et sécurisés en évitant les gros trafics automobiles
- Valoriser les structures touristiques et de loisirs en créant des liaisons entre elles avec le centre-ville de Gérardmer comme point central
- Installer d'équipements pour le stationnement vélo
- Créer une boucle qui conduirait à des liaisons sur les villes autour et qui éviterait le trafic automobile.

**Les estimations du schéma cyclable :** Ces estimations dépendent de plusieurs facteurs comme l'achat des terrains, les déplacements des réseaux, l'éclairage, l'insertion dans le site, les infrastructures... La proposition d'un montant global n'a que peu de sens, car selon les variantes retenues, il variera significativement.

### Profil touristique :

La CCGHV, qui compte 14 280 habitants répartis dans 8 communes, se situe dans le Massif des Vosges et présente une des plus importantes offres touristiques des Vosges, que ce soit en termes de sites de loisirs ou d'hébergement. Les différents sites de visites du territoire ont accueilli plus de 400 000 visiteurs en 2019, soit 22 % des visiteurs du département. Cela en fait le 2ème territoire le plus fréquenté des Vosges. La CCGHV dispose du plus grand nombre d'hébergements touristiques avec près de 11 900 lits marchands (soit 83 lits marchands pour 100 habitants) et plus de 22 200 lits non-marchands.

Le territoire possède à lui seul plus de 25% des lits marchands du Département. Sur 100 logements localisés dans la CCGHV, 36 sont des résidences secondaires. Il s'agit à la fois d'une part bien au-dessus des moyennes départementale, régionale et nationale, mais également de la part la plus élevée du Département.

### Programme régional forêt et bois :

Ce rapport, réalisé par l'UMR SILVA AgroParisTech, aborde l'impact du changement climatique sur la biodiversité et les écosystèmes de la région de la Déodatie en France. Le rapport présente les résultats d'une étude de vulnérabilité globale réalisée par les bureaux d'études Acterra et Climate Evaluation Consulting, qui a permis d'identifier les conséquences concrètes que pourrait avoir le changement climatique sur la région.

**Comment les essences forestières de la Déodatie sont-elles affectées par le changement climatique ?** Selon le rapport, le changement climatique en cours et à venir aura un impact sur les peuplements forestiers futurs en Déodatie. Les modifications du climat, telles que le réchauffement global et la modification du régime des pluies, pourraient entraîner un déficit en eau au cours de la période de végétation et des sécheresses estivales (Page 20). Les accidents climatiques ont également un fort impact sur la mortalité des arbres et vont être de plus en plus fréquents du fait des changements globaux (Page 18). Les essences forestières de la Déodatie ne sont pas toutes affectées de la même manière : le sapin, le hêtre et l'épicéa sont tous menacés, tandis que le pin sylvestre l'est sensiblement moins d'après le modèle IKS (Page 18).

**Quelles mesures prendre pour protéger la biodiversité de la région ?** Le rapport mentionne plusieurs mesures envisagées pour protéger la biodiversité de la région face au changement climatique. Dans le cadre du Contrat Territorial d'Engagement (CTE) de la Déodatie, une étude de vulnérabilité de la filière forêt-bois au changement climatique a été réalisée (Page 4). Les résultats de cette étude ont permis d'identifier les conséquences concrètes que pourrait avoir le changement climatique sur la filière forêt-bois et sur les usages en forêt. Pour répondre à l'orientation n°4 du CTE « Adapter la filière forêt-bois, la ressource à son utilisation, améliorer sa résilience et garantir l'activité économique locale », plusieurs actions ont été définies, telles que la mise en place d'une gestion forestière durable, la diversification des essences forestières, la création de zones de refuge pour la faune et la flore, et la promotion de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

**Comment les résultats de cette étude pourraient-ils être utilisés pour orienter les politiques publiques en matière d'environnement ?** Les résultats de cette étude pourraient être utilisés pour orienter les politiques publiques en matière d'environnement en fournissant des informations sur les conséquences du changement climatique sur la biodiversité et les écosystèmes de la région. Les mesures envisagées pour protéger la biodiversité de la région, telles que la mise en place d'une gestion forestière durable, la diversification des essences forestières, la création de zones de refuge pour la faune et la flore, et la promotion de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, pourraient être intégrées dans les politiques publiques en matière d'environnement (Page 15). De plus, le Contrat Territorial d'Engagement (CTE) de la Déodatie, qui comprend des orientations, des enjeux, des objectifs et des actions pour l'adaptation au changement climatique du territoire, pourrait être utilisé comme un outil de planification pour les politiques publiques en matière d'environnement (Page 4).

## Annexe 3 – Analyse statistique des données des participants identifiés dans les documents transmis

	Structures participantes du secteur public	Structures participantes du secteur privé	Nombre total de structures participantes	Nombre de personnes nommément identifiées du secteur public	Nombre de personnes nommément identifiées du secteur privé	Nombre total d'acteurs nommément identifié
<b>Diagnostic vulnérabilité Ballon des Vosges (30/09/2022)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PNR des Ballons des Vosges</li> </ul>		1	2	0	2
<b>Etude gestion de la fréquentation des lieux Touristiques (1/04/2022)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Région Grand Est</li> <li>• ONF</li> <li>• Département des Vosges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine</li> <li>• Chambre de commerce et d'industrie des Vosges</li> <li>• Association Etc Terra</li> <li>• Fédération des Clubs Vosgiens</li> <li>• France Nature Environnement et Vosges Nature Environnement</li> <li>• Les Amis de la Nature</li> <li>• Comité régional olympique et sportif Grand Est</li> </ul>	10	8	6	14
<b>Etude Touristique Le Valtin (8/02/2023)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mairie Le Valtin</li> <li>• PNR des Ballons des Vosges</li> <li>• Agence nationale de la cohésion des territoires</li> <li>• OT GHV</li> <li>• PETR du Pays de la Déodatie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• System D</li> </ul>	6	9	0	9
<b>Diagnostic et projets de Territoire (Déodatie)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Département des Vosges</li> <li>• Université de Troyes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Grandes Echappées Vosgiennes</li> </ul>	7	0	0	0

<b>(31/12/2022)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• OT Bruyères Vallons des Vosges</li> <li>• OT Vosges Porte d'Alsace</li> <li>• CCHV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fédération Française de Cyclisme: circuits labellisés en Grand Est</li> </ul>				
<b>Diagnostic des Lacs (13/04/2023)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ONF</li> <li>• Département des Vosges</li> <li>• OT GHV</li> <li>• AgroParis Tech</li> <li>• Agence Française pour la Biodiversité</li> <li>• Mairie de Gérardmer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique</li> <li>• Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine</li> </ul>	8	2	1	3
<b>Schéma développement économique (Diffusé le 29/10/2019)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CC des Hautes Vosges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créaspace</li> <li>• Maitres du rêve</li> </ul>	3	0	4	4
<b>Avenir Montagne (31/12/2021)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Département des Vosges</li> <li>• PNR des Ballons des Vosges</li> <li>• OT GHV</li> <li>• PETR du Pays de la Déodatie</li> <li>• OT Bruyères Vallons des Vosges</li> <li>• OT Vosges Porte d'Alsace</li> <li>• Région Grand Est</li> <li>• Le Commissariat à l'aménagement du Massif des Vosges</li> <li>• Les syndicats des lacs de Pierre-Percée</li> <li>• Le SIVU des Vosges</li> </ul>		10	0	0	0
<b>Charte Forestière du Territoire du Pays de la Déodatie (01/03/2011)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ONF</li> <li>• PETR du Pays de la Déodatie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CRPF</li> <li>• SIG CRPF</li> <li>• Forêts &amp; Bois de l'est</li> <li>• GIPEBLOR</li> <li>• Chambre des métiers</li> </ul>	10	19	10	29

		<ul style="list-style-type: none"> <li>des Vosges</li> <li>• Chambre d'agriculture des Vosges</li> <li>• Fédération de chasse des Vosges</li> <li>• Syndicat des forestiers privés des Vosges</li> </ul>				
<b>Plan de Paysage (01/11/2020)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CCHV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agence Folléa Gautier</li> <li>• Air COOP</li> <li>• CERESCO</li> </ul>	4	0	0	0
<b>Profil touristique GHV (31/12/2022)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La vie en Vosges</li> </ul>		1	1	0	0
<b>Rapport enneigement Vosges (05/04/2023)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Météo France</li> </ul>		1	3	0	3
<b>PAT: Augmenter la demande locale en diversifiant le panel des acheteurs, en valorisant les produits et les acteurs (03/09/2023)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Département des Vosges</li> <li>• PETR du Pays de la Déodatie</li> <li>• EPCI</li> <li>• Inter PAT</li> <li>• GMS Codi Leader</li> <li>• VRS</li> <li>• PNNS (Programme National Nutrition Santé)</li> <li>• Hôpital Saint Charles</li> <li>• Lycée Lurçat à Bruyères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chambre de commerce et d'industrie des Vosges</li> <li>• Chambre des métiers des Vosges</li> <li>• Chambre d'agriculture des Vosges</li> <li>• Bio Grand Est</li> <li>• Transversant</li> <li>• Jardin de Galilée</li> <li>• Traiteur Thirion Mousseley</li> <li>• La Fromagerie du Lac</li> <li>• Agrilocal</li> </ul>	18	0	0	0
<b>PAT: Structurer et simplifier le processus d'achat/vente pour les acteurs locaux par l'accompagnement et la mise en place d'outils (03/09/2023)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Département des Vosges</li> <li>• PETR du Pays de la Déodatie</li> <li>• EPCI</li> <li>• Hôpital Saint Charles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chambre des métiers des Vosges</li> <li>• Chambre d'agriculture des Vosges</li> <li>• Ma cantine</li> <li>• LOR'ANIM</li> </ul>	6	0	0	0

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Fromagerie du Lac</li> </ul>				
<b>PAT: Assurer et développer des modèles économiques viables et durables (03/09/2023)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PETR du Pays de la Déodatie</li> <li>• EPCI</li> <li>• GMS Codi Leader</li> <li>• GAB (Groupement dép)</li> <li>• CASDDV (Comm de Saint Diez des Vosges)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chambre d'agriculture de Vosges</li> <li>• VRS</li> <li>• Terres de liens</li> <li>• Trame verte et Bleu</li> </ul>	9	0	0	0
<b>PAT: Préserver et développer le potentiel d'exploitation agricole bâti et non bâti du territoire (03/09/2023)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PETR du Pays de la Déodatie</li> <li>• EPCI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• TDL (transport)</li> <li>• AFP (Agence d'informations)</li> <li>• SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural)</li> </ul>	5	0	0	0
<b>PAT: Gérer l'Alimentation de façon intégrée de la lutte contre le gaspillage à la gestion des biodéchets (03/09/2023)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inter PAT</li> <li>• CASDDV (Comm de Saint Diez des Vosges)</li> <li>• EVODIA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chambre des métiers des Vosges</li> </ul>	4	0	0	0
<b>Carte des MSP (01/02/2021)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La vie en Vosges</li> </ul>		1	0	0	0
<b>Fiches action Leader (01/01/2023)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PETR du Pays de la Déodatie</li> </ul>		1	0	0	0
<b>FRICHES - Direction Départementale des Territoires des Vosges (01/03/2023)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CCHV</li> </ul>		1	0	0	0
<b>IZAE: ATLAS DES ZONES D'ACTIVITES DE CC GÉRARDMER HAUTES VOSGES (01/09/2023)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CCHV</li> <li>• Banque des Territoires</li> </ul>		2	0	0	0
<b>Logement saisonniers Vosges (01/10/2020)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action Logement</li> <li>• CCHV</li> <li>• CLLAJ de Saint-Dié (Locaux CAP jeunes)</li> <li>• URHAJ Grand Est</li> </ul>		3	0	0	0
<b>Copil Mobilité (16/08/2016)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PNR des Ballons des Vosges</li> <li>• PETR du Pays de la Déodatie</li> </ul>		2	0	0	0

<b>Bilan de saison hivernale 2022-2023 (31/03/2023)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Département des Vosges</li> </ul>		1	0	0	0
<b>Bilan saison estivale (01/09/2022)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Département des Vosges</li> </ul>		1	0	0	0
<b>Bilan activité touristique (01/03/2022)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Région GrandEst</li> </ul>		1	0	0	0
<b>Ateliers de co-construction pour la stratégie du Plan Climat (17/11/2020)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CCHV</li> </ul>		1	0	0	0
<b>Diagnostic territorial (01/02/2020)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CCHV</li> </ul>		1	0	0	0
<b>Evaluation environnementale stratégique du PCAET de la CCHV</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CCHV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vosges Secrètes</li> </ul>	2	0	0	0



Réseaux &  
Territoires

841 567 407 RCS EPINAL / SIRET 841 567 407 00025

[www.reseaux-et-territoires.fr](http://www.reseaux-et-territoires.fr)